Montréal mardi 17 mars 2015 Le plus grand quotidien français d'Amérique
131e année N° 122 32 pages, 3 cahiers

1,10 $ taxes en sus – Édition provinciale **1,20 $**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA PRESSE

YVES BOISVERT SHARQC

EXCELLENCE ET MÉDIOCRITÉ

L'opération policière antimotards a été l'une des plus extraordinaires des dernières années en Amérique du Nord, mais elle finit en queue de poisson, et ce n'est pas un requin.

PAGE A3



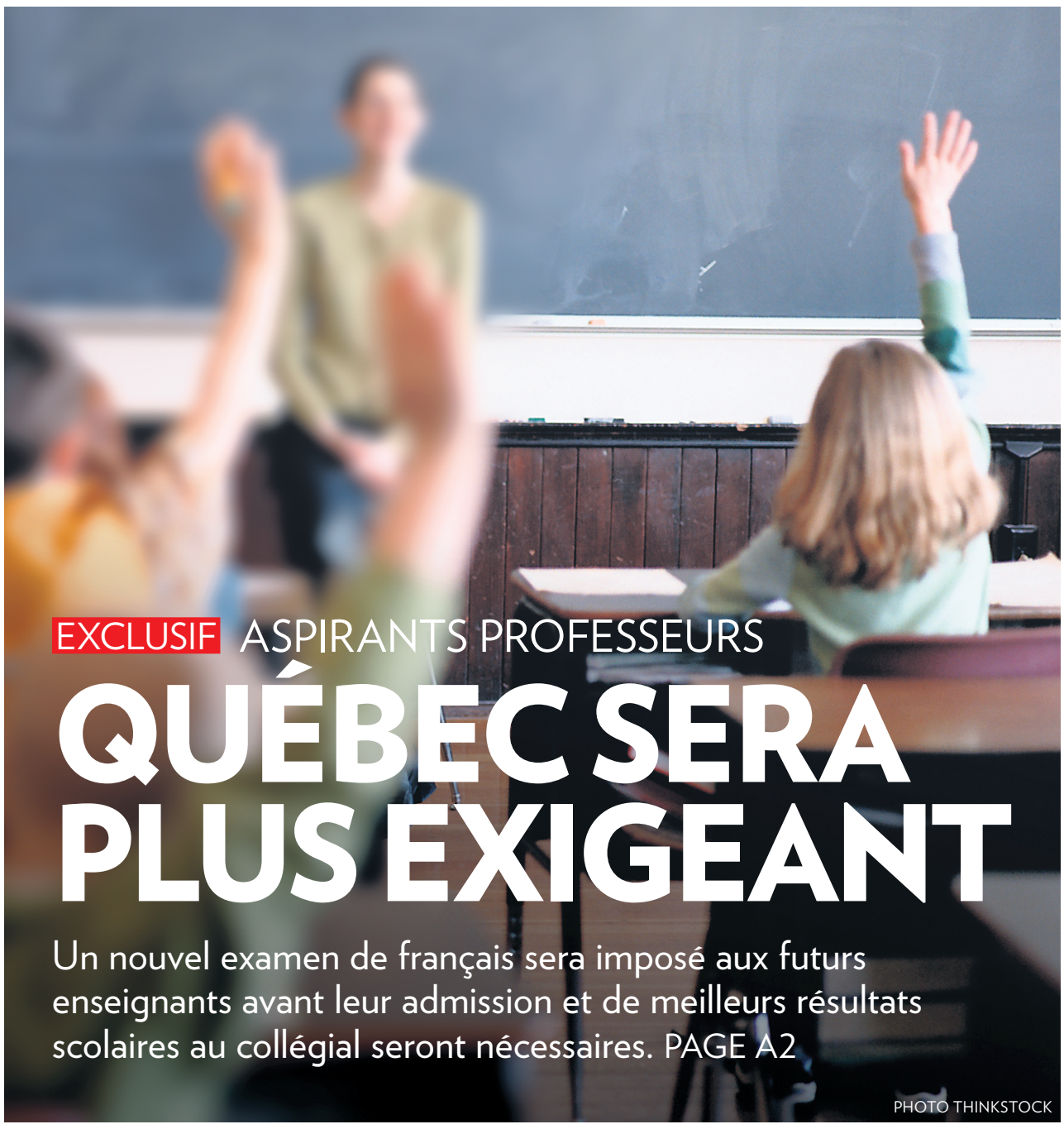


CANADIEN **2** LIGHTNING **4**

STAMKOS REFROIDIT LE CH

SPORTS

PHOTO MIKE CARLSON, ASSOCIATED PRESS



EXCLUSIF ASPIRANTS PROFESSEURS

QUÉBEC SERA PLUS EXIGEANT

Un nouvel examen de français sera imposé aux futurs enseignants avant leur admission et de meilleurs résultats scolaires au collégial seront nécessaires. PAGE A2

PHOTO THINKSTOCK

CONSTRUCTION

LA REPRISE SE FAIT ATTENDRE

Le secteur connaîtra en 2015 sa troisième année de décroissance de suite. AFFAIRES



PHOTO ARCHIVES FRANCOIS ROY, LA PRESSE

PATRICK LAGACÉ
À MORT LE *VOX POP*
PAGE A5



ANDRÉ PRATTE
LES GAFFES GRECQUES
DÉBATS PAGE A14



MARC CASSIVI
LES MOTS D'ANDRÉ MELANÇON
ARTS PAGE A18



NATHALIE PETROWSKI
ALAIN LEFÈVRE DÉMÉNAGE
ARTS PAGE A18



PHILIPPE CANTIN
LES PIEDS DANS LE PLAT
SPORTS





SECONDAIRE

LA POPULARITÉ DU JEU EN DÉCLIN

La situation s'améliore, mais un élève sur quatre joue tout de même à des jeux de hasard et d'argent.
PAGE A8

PHOTO THINKSTOCK

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
La CAQ veut évaluer les immigrants au bout de trois ans, mais elle est prête à faire une exception pour Jacob De La Rose.

Venez voir mon blogue ! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 621 924 987 651



Exigences resserrées pour les futurs enseignants

Au menu : examen de français obligatoire et notes plus élevées pour être admis au baccalauréat en enseignement



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

À l'heure actuelle, chaque université choisit les candidats au bac en enseignement selon leurs résultats au collégial. Il n'y a pas de critères uniformes édictés par le Ministère. Les choses vont bientôt changer.



TOMMY CHOUINARD

EXCLUSIF

QUÉBEC — Les jeunes intéressés à devenir professeurs ont intérêt à mettre les bouchées doubles. Préoccupé par les lacunes des futurs enseignants, surtout en français, Québec veut imposer des conditions d'admission plus sévères au baccalauréat en enseignement, a appris *La Presse*. Il instaurera un examen obligatoire de français et exigera désormais de meilleurs résultats scolaires au collégial.

Selon une source sûre au ministère de l'Éducation, un « contingentement ministériel » est en préparation à Québec. C'est une politique d'écrémage : le gouvernement veut que l'on sélectionne uniquement les meilleurs parmi les candidats à une place au bac, en fonction de critères qu'il définira lui-même.

À l'heure actuelle, chaque université choisit les candidats selon leurs résultats au collégial, la fameuse cote R. Il n'y a pas de critères uniformes édictés par le Ministère. Les choses vont changer bientôt.

Québec envisage de fixer une cote R « minimale » pour accéder au bac en enseignement primaire ou secondaire. Il est acquis que cette cote serait supérieure à celle obtenue par les moins bons candidats admis dans les universités à l'heure actuelle. Québec veut clairement hausser le niveau. L'objectif est d'avoir des candidats « plus forts » à l'entrée au bac et, ultimement, « les meilleures personnes possibles pour enseigner aux enfants ». Ce serait également une façon de valoriser cette profession.

Québec veut clairement élever la barre. L'objectif est d'avoir des candidats « plus forts » à l'entrée au bac et, ultimement, « les meilleures personnes possibles pour enseigner aux enfants ».

Des lacunes en français

À l'heure actuelle, un étudiant au baccalauréat doit réussir un test de français pour obtenir un brevet d'enseignement, examen qui est réalisé le plus souvent à la fin des études. Or, à peine un peu plus de la moitié des futurs enseignants réussissent ce test au premier essai, bon an, mal an (voir tableau).

Québec veut corriger la situation. Il imposera un nouvel examen obligatoire dont la réussite sera nécessaire pour être admis au bac.

Il existe des tests de français dans les universités, mais le gouvernement entend créer une épreuve unique. Ce test sera « exigeant » pour éviter que les candidats soient trop faibles en français et, en bout de course, échouent en grand nombre à l'autre test (TECFEE). Ce dernier sera maintenu à la fin des études.

Ces nouvelles conditions d'admission pourraient faire en sorte que moins de jeunes soient acceptées au bac chaque année. Québec est en train d'évaluer cet impact. Mais selon lui, une telle conséquence ne serait pas préoccupante. Il n'y a pas de pénurie d'enseignants au Québec, fait-on valoir.

Le « contingentement ministériel » serait mis en application l'an prochain seulement. Le processus d'admission au bac pour l'automne prochain est déjà en cours dans les universités.

Au ministère de l'Éducation, on souligne que le nouveau ministre, François Blais, a fait de ce dossier une priorité dès son entrée en poste, il y a un peu plus de deux semaines. Des travaux avaient été amorcés par son prédécesseur Yves Bolduc. Embourbé dans les controverses, l'ex-député est retourné à la pratique médicale.

EN CHIFFRES

4165

Nombre d'étudiants admis en 2013 au baccalauréat en enseignement primaire ou secondaire, selon les plus récentes statistiques. Ce nombre est à peu près stable depuis une décennie.

Des lacunes en français

Seulement un peu plus de la moitié des étudiants réussissent du premier coup le « test de certification en français écrit pour l'enseignement » (TECFEE). La réussite de cet examen est obligatoire pour obtenir un brevet d'enseignement, autant au primaire qu'au secondaire. Pour passer ce test, il faut obtenir une note de 70 % dans chacune des deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction.

Des 3259 étudiants en enseignement qui ont fait le TECFEE en 2014 :

- **56 %** l'ont réussi du premier coup, donc 1825 ;
- **44 %** ont échoué au premier essai, soit 1434. Parmi eux, moins de la moitié, 631, l'ont finalement réussi au deuxième essai. Donc, bon nombre d'étudiants – 803 – doivent faire plusieurs tentatives en vue de le réussir.

Note : le nombre d'étudiants qui se sont soumis au test en 2014 peut différer du nombre de finissants au baccalauréat, puisque le TECFÉE peut être réalisé à n'importe quel moment du baccalauréat.

La cote R

La cote R, c'est la « cote de rendement au collégial ». Cette méthode d'évaluation des résultats scolaires sert aux universités en vue des admissions. On tient compte des résultats d'un élève par rapport à son groupe et on ajoute un indicateur de correction qui « permet de situer équitablement les résultats de l'élève, quelles que soient les caractéristiques du collègue fréquenté, le programme suivi ou le mode de regroupement des élèves », explique-t-on sur le site internet des *Guides Choisir*. La plupart des cotes de rendement concernant un dossier collégial se situent entre 15 et 35.

Cote R moyenne des étudiants admis en enseignement : 27

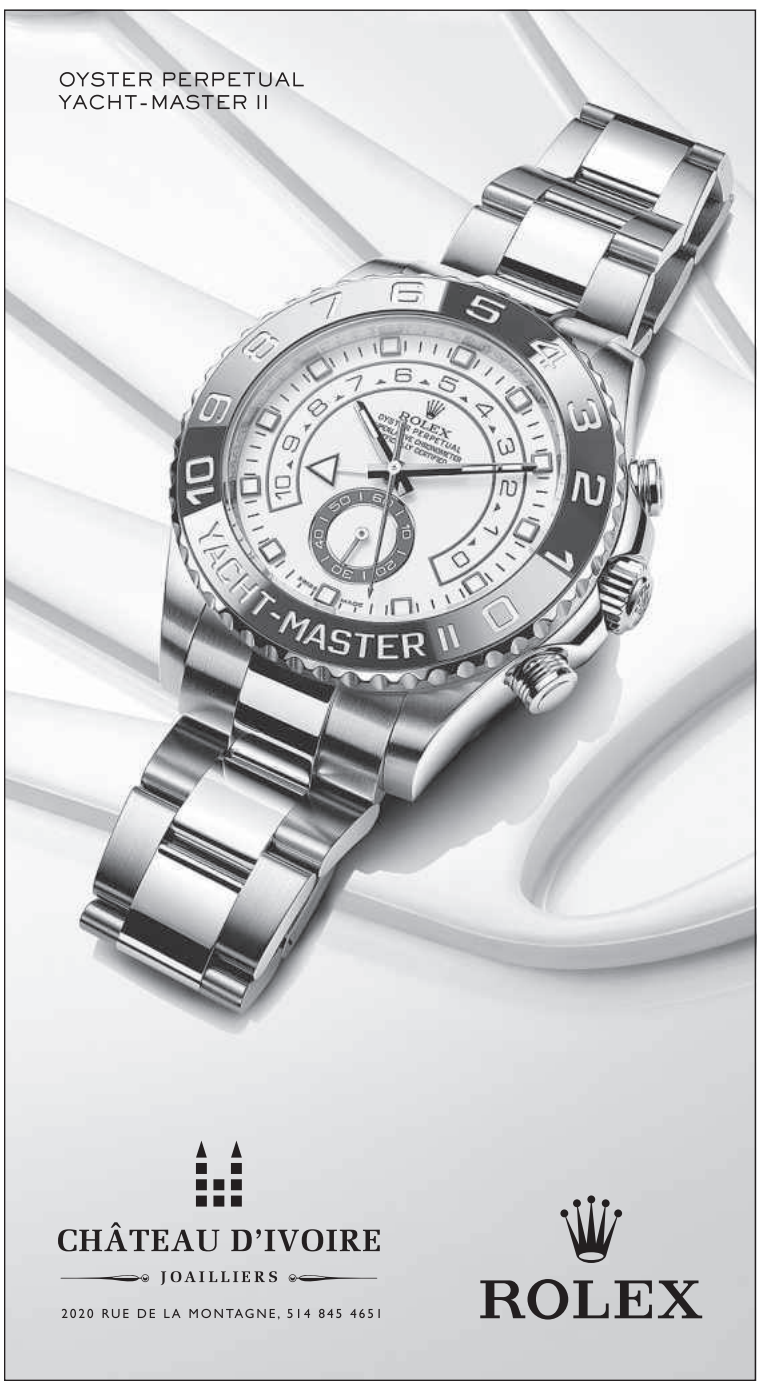
Source : ministère de l'Éducation

SOMMAIRE

Amusez-vous !	SPORTS **8**	Loteries	A **8**
Astrologie du jour	SPORTS **7**	Monde	A **13** à A **15**
Débats	A **15** et A **16**	Petites annonces	SPORTS **6** et AFFAIRES **4**
Décès	SPORTS **7**	Sudoku	AFFAIRES **4**
Horaire télévision	A **17**		

Météo

Nuageux avec faible neige, maximum **1**, minimum **-10**.
SPORTS **6**



Nouvelle politique de surveillance des fonctionnaires

Le Commissaire à la protection de la vie privée préoccupé

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Des fonctionnaires fédéraux seront tenus de fournir leurs empreintes digitales et feront l'objet de vérifications de crédit en vertu d'une nouvelle politique qui préoccupe les syndicats et le Commissaire à la protection de la vie privée du Canada.

Cette politique est entrée en vigueur le 20 octobre et elle sera mise en œuvre graduellement d'ici 2017. Elle s'applique aux fonctionnaires actuels de même qu'aux nouveaux arrivants.

Environ 90 % des employés de la fonction publique seraient désormais sujets à des vérifications de solvabilité. La GRC se réserve aussi le droit d'exiger les empreintes digitales d'un fonctionnaire « si cela est jugé nécessaire en raison des fonctions du poste ».

En vertu des nouvelles règles, environ 90 % des employés de la fonction publique seraient désormais sujets à des vérifications de solvabilité « provenant d'une agence d'évaluation du crédit ». Le gouvernement précise en outre qu'il surveillera les réseaux sociaux pour « évaluer la fiabilité d'un particulier et [ou] sa loyauté envers le Canada ». Enfin, la Gendarmerie royale du Canada se réserve le droit d'exiger les empreintes digitales d'un fonctionnaire « si cela est jugé nécessaire en raison des fonctions du poste ».

« Cette pratique [prélever les empreintes digitales d'employés fédéraux] s'appliquerait aux postes en lien avec la sécurité et les services de renseignement ou qui appuient directement ces fonctions », a affirmé une porte-parole du secrétariat du Conseil du Trésor.

Inquiétude des syndicats

Mais les principaux syndicats de la fonction publique s'inquiètent de la portée trop large de ces changements. L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada a déposé six griefs qui dénoncent les violations potentielles des droits de ses membres et le fait qu'il n'a pas été consulté. L'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) l'appuie dans ces démarches.

« L'Institut convient qu'il y a certains niveaux et certains types de postes pour lesquels cela pourrait être raisonnable d'exiger ces choses-là. Mais ce qui n'est pas clair pour nous, c'est la logique derrière une politique d'une aussi large portée. Elle pourrait s'appliquer à tout le monde qui applique pour une cote de "fiabilité", qui est la cote de base » pour travailler dans la fonction publique, a précisé la conseillère générale aux affaires juridiques, Isabelle Roy.

Une porte-parole du Commissariat à la protection de la vie privée a précisé que l'organisme a déjà formulé certaines préoccupations à l'égard de cette politique lorsqu'il a été consulté dans le cadre de son élaboration. « Nous avons exprimé plusieurs préoccupations, notamment au sujet du recours systématique et obligatoire aux vérifications de crédit, a précisé Tobi Cohen. Nous avons également soulevé des préoccupations concernant les vérifications de sources ouvertes dans la norme, comme la surveillance des sites de médias sociaux. »

Le gouvernement maintient que ces changements sont nécessaires pour « protéger les intérêts et la sécurité du gouvernement du Canada ».

« C'est une approche uniforme et c'est une pente glissante », croit quant à lui Chris Aylward, vice-président exécutif national de l'AFPC.

Loin d'être un requin



YVES BOISVERT
CHRONIQUE



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

SharQc, qui a été une des plus extraordinaires opérations policières des dernières années en Amérique du Nord, finit en queue de poisson, et ce n'est pas un requin. À l'excellence de l'enquête policière a succédé la médiocrité judiciaire. Et les accusés en ont profité, observe notre chroniqueur.

Pour des gens accusés d'une vingtaine de meurtres prémédités, ces motards s'en sortent plutôt bien. Ils ont « réglé » pour de simples complots pour meurtre et s'en tirent avec des peines de 10 à 12 ans. Des peines déjà purgées en entier ou presque, les six ans passés en détention préventive comptant en double – selon l'ancienne règle.

SharQc, qui a été une des plus extraordinaires opérations policières des dernières années en Amérique du Nord, finit en queue de poisson, et ce n'est pas un requin.

À l'excellence de l'enquête policière a succédé la médiocrité judiciaire. Et les accusés en ont profité.

■■■

Songez qu'un certain jour d'avril 2009, tous les Hells Angels du Québec étaient en prison, sauf deux. En tout, 156 personnes étaient arrêtées. Et pas des moindres. Le sommet de la hiérarchie était aussi emprisonné. Pour une organisation criminelle aussi opaque, le coup était remarquable.

Six ans plus tard, pas le moindre procès n'a commencé. Pas un. Zéro.

Voilà ce qu'on appelle un ratage. Un ratage qui illustre de manière spectaculaire à quel point le système judiciaire n'est pas adapté à la nouvelle réalité des enquêtes majeures. Nouvelle ? Enfin, pas si nouvelle : en 2001 déjà, un coup de filet d'une centaine d'accusés avait testé le système une première fois. Pas si mal d'ailleurs, puisque les accusés avaient été séparés en deux groupes et l'un des procès s'est rendu à son terme.

Cette fois-ci, tout s'est enlisé. Il y a déjà quatre ans, le juge James Brunton libérait 31 accusés d'un des volets de SharQc, des affaires de stupéfiants. Le juge avait regardé l'ensemble des accusations et avait estimé qu'il faudrait 10 procès pour venir à bout du dossier. Il avait conclu qu'au bout de 10 ans, ce procès moins important que ceux pour meurtres ne serait pas encore commencé. Il avait libéré tous les accusés.

J'avais fortement critiqué cette décision. Mais il avait raison : nous voilà quatre ans plus tard et RIEN n'a encore commencé !

■■■

Pourquoi ? La faute à qui ? C'est véritablement la mécanique qui n'a pas fonctionné.

Pour les procureurs, les juges sont trop interventionnistes. Pour les juges, les procureurs sont irréalistes. Pour les avocats de la défense, le volume de la preuve et le nombre d'accusés rendent impossible une défense digne de ce nom.

D'un côté, les juges sont extrêmement réfractaires à juger d'un seul coup 15, 20 ou 40 personnes. Non sans raison : comment voulez-vous que le jury s'y retrouve et rende un verdict différencié pour chaque personne accusée d'une multitude de crimes ?

À l'inverse, la poursuite a raison de dire que l'intérêt public commande la réunion du plus grand nombre d'accusés. D'abord pour les coûts. Ensuite pour la commodité : fera-t-on témoigner le pauvre enquêteur pendant 10 ans dans 10 procès quand, au fond, la preuve est la même contre tous les accusés ? Séparer les accusés risque également de générer des verdicts contradictoires. On peut aussi se demander pourquoi l'État devrait « accommoder » un groupe de personnes qui se réunissent pour vivre du crime et rendre leur arrestation plus difficile.

■■■

Alors quoi faire ?

La justice canadienne se penche sur le problème depuis l'apparition de ces nouvelles bêtes judiciaires, c'est-à-dire une quinzaine d'années. Un peu partout au Canada, des rapports ont été rédigés là-dessus.

Les Américains ont connu des problèmes très similaires, il y a 25 ans, au moment du procès de la Pizza Connection, où 22 accusés ont été jugés devant jury pendant un an et demi – un record.

Il en ressort que le fait de juger décemment plus de 10 personnes en même temps demeurera toujours un défi énorme. Plus il y a d'accusés, moins il doit y avoir de preuve à gérer.

Ce qui veut dire cibler les accusations les plus faciles à prouver et qui peuvent entraîner les condamnations les plus lourdes. L'avenir est à l'échantillonnage. Il ne sert à rien de vouloir faire condamner tout le monde pour tous leurs crimes des 15 dernières années. Une ou deux condamnations suffisent, pourvu qu'elles soient majeures…

On ne peut pas discuter du détail de la preuve en ce moment, mais la poursuite a fait le contraire dans ce dossier. Notamment en avançant une théorie de la complicité pour meurtres assez audacieuse.

Des mois, sinon des années ont été perdus dans le dossier SharQc pour simplement décider de l'étendue des pouvoirs du juge pour « gérer » le dossier. Il a fallu se rendre en Cour suprême pour confirmer les pouvoirs du juge. La loi a depuis été changée et donne la marge de manœuvre voulue aux juges pour organiser ces procès.

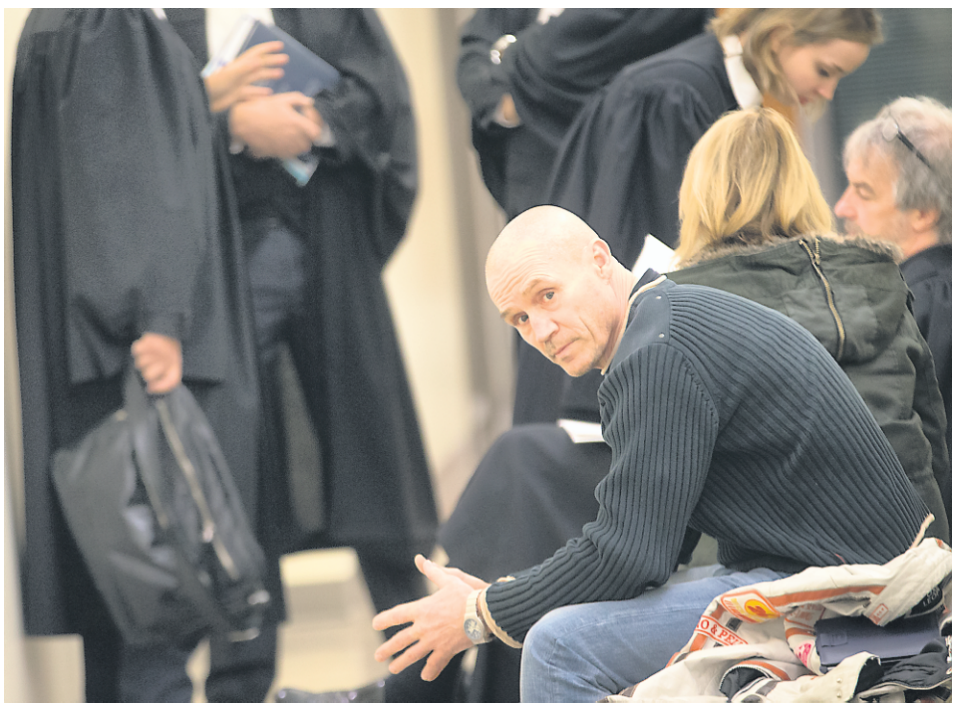
Ce résultat médiocre n'aura donc pas servi à rien. On a le droit de croire qu'on a mieux défini les rôles de chacun et que la suite sera mieux organisée.

N'empêche : en attendant, le crime organisé a bénéficié du décalage judiciaire.

Ils se sont reconnus coupables, sans doute. Mais la crainte d'un procès imminent et d'une condamnation rapide aurait changé le rapport de force et donné des peines bien plus sévères. Et un peu plus de justice.

Pour joindre notre chroniqueur : **yboisvert@lapresse.ca**





PHOTOS IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Six ans après leur arrestation, la vingtaine d'accusés, dont Lionel Deschamps (se cachant le visage ci-dessus) et Claude Pépin, ont défilé toute la matinée devant un juge.

Plusieurs Hells sortent de prison

Plus de 20 accusés du superprocès SharQc plaident coupable, dont certains sont libérés aujourd'hui

CAROLINE TOUZIN
ET DANIEL RENAUD

D'abord inculpés d'une série de meurtres prémédités, six Hells Angels n'ont eu qu'un jour de prison supplémentaire à purger après avoir plaidé coupable à une accusation réduite de complot de meurtre.

Après d'« intenses négociations » entre la poursuite et la défense, les deux parties en sont venues à cette suggestion commune, hier, au centre judiciaire Gouin, situé dans le nord de Montréal.

Le juge de la Cour supérieure André Vincent a entériné cette recommandation, la qualifiant de « raisonnable » dans les circonstances.

Les faits de la cause sont frappés d'un interdit de publication.

Au total, une vingtaine de Hells Angels et de leurs sympathisants arrêtés dans le cadre de la vaste opération antimotards SharQc ont plaidé coupable à une accusation réduite de complot de meurtre, hier, évitant du même coup un procès, comme l'a révélé *La Presse* la semaine dernière.

Six ans après leur arrestation, les accusés ont défilé toute la matinée devant le juge Vincent. Ces Hells devaient avoir un procès commun pour une série de meurtres prémédités plus tard cette année.

« La détention purgée depuis la rafle policière a été calculée en double tel que la loi le prévoyait à l'époque où les crimes ont été commis. » — Me Jean-Pascal Boucher, porte-parole du Directeur des poursuites criminelles et pénales

L'exercice se tient sur deux jours, soit hier et aujourd'hui.

Les crimes qui leur sont reprochés se sont produits durant la guerre des motards de 1994 à 2002. Ce conflit sanglant a opposé les Hells à leurs ennemis, les Rock Machine, pour le contrôle du territoire de vente de drogues au Québec.

Les accusés sont membres des « chapitres » de Montréal et South des Hells Angels ou encore des sympathisants de la section de Trois-Rivières.

Détention préventive

En raison du temps passé en détention préventive, six Hells qui ont écopé de peines allant de 10 ans à près de 12 ans de pénitencier n'avaient qu'un seul jour de prison supplémentaire à purger avant de recouvrer leur liberté.

« La détention purgée depuis la rafle policière a été calculée en double tel que la loi le prévoyait à l'époque où les crimes ont été commis. On se doit d'en tenir compte et de la respecter », explique le porte-parole du Directeur des poursuites criminelles et pénales, Me Jean-Pascal Boucher, interrogé à sa sortie de la salle d'audience.

Neuf autres Hells ont été condamnés à 12 ans et 7 mois de prison. Il leur reste neuf mois à purger à compter d'aujourd'hui, toujours selon une suggestion commune de la poursuite et de la défense.

Les autres motards qui ont plaidé coupable, hier, recevront leur peine aujourd'hui ou en novembre prochain (c'est le cas de Sylvain Tétreault et de Frédéric Landry-Hétu, arrêtés récemment au terme de leur cavale).

Alors que deux superprocès découlant de l'opération SharQc devaient se tenir cette année, il n'en reste plus qu'un, dans lequel 25 accusés seront jugés.

OPÉRATION SHARQC EN CHIFFRES

- 156 Hells Angels et leurs associés arrêtés le 15 avril 2009.
- D'abord accusés de 22 meurtres prémédités, 87 d'entre eux ont déjà plaidé coupable à une accusation réduite de complot.
- 31 autres ont été acquittés d'accusations de trafic de stupéfiants, car le juge James Brunton a déterminé que leur procès se serait tenu dans des délais déraisonnables.
- 8 sont toujours en fuite.
- 3 sont morts.
- 27 attendent encore leur procès.

Rapport du coroner sur une mort dans le métro

La STM a respecté les protocoles mais n'a pas donné de soins

ANNABELLE BLAIS

Radil Hebrich n'a pas été complètement abandonné à son sort pendant 16 minutes sur un quai de la station de métro Langelier après avoir été heurté par une rame en mouvement. À la lumière d'informations fournies par la Société de transport de Montréal (STM), il apparaît qu'un changeur est intervenu… sans toutefois lui prodiguer de soins.

Le coroner Jacques Ramsay a dû modifier son rapport après avoir pris connaissance de nouvelles bandes vidéo et audio de l'incident survenu le 16 janvier 2014, qui a causé la mort d'un homme de 59 ans.

« Si le rapport du 5 décembre donnait à entendre que le temps de réponse de la STM avait pu être lent, la preuve divulguée par la STM infirme maintenant cette hypothèse », peut-on lire dans le rapport amendé.

On apprend notamment que deux témoins de la collision ont avisé séparément le centre de contrôle 30 secondes après l'incident grâce au téléphone d'assistance sur le quai.

Un changeur présent

Le changeur de la station est arrivé sur les lieux trois minutes plus tard et a constaté que l'homme respirait. Le coroner précise que le changeur est resté sur le quai jusqu'à l'arrivée des premiers répondants.

« Il [le changeur] reste toutefois en retrait et ne dispense aucun soin », précise le rapport amendé. Il ajoute que cette présence a pu donner l'impression que l'événement était en voie d'être résolu, ce qui a pu décourager l'implication des usagers, alors qu'il aurait fallu la susciter.

À l'arrivée des secours, 16 minutes plus tard, l'homme n'avait plus de pouls.

« Le protocole est qu'il doit contacter les services d'urgence […], il faut avoir la formation pour prodiguer des soins et les changeurs n'ont pas nécessairement cette formation », a répliqué le président de la STM, Philippe Schnobb, joint par *La Presse*.

Les 150 inspecteurs du métro ont cette formation. Un ambulancier est aussi en service pendant la journée à la station Berri-UQAM. « On n'est pas à découvert », ajoute-t-il.

Des protocoles à revoir

Dans son rapport amendé, le coroner recommande maintenant à la STM de revoir certains protocoles. Il suggère notamment que chaque station soit munie de trousses de premiers soins et de matériel de réanimation pouvant être utilisé par les employés ou les bons samaritains.

Il recommande aussi à la STM de faire une réflexion approfondie sur la portée de son rôle en situation d'urgence. La STM compte faire cet exercice « rapidement », a indiqué M. Schnobb.

AIRFRANCE
SKYTEAM
LA FRANCE EST DANS L'AIR



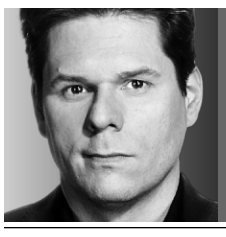
SHOPPING ROYAL À PARIS

Paris-Charles de Gaulle : profitez d'une escale agréable pour découvrir de nombreuses boutiques de luxe et relaxez-vous dans le confort de nos salons.

AIRFRANCE KLM

AIRFRANCE.CA

Bye-bye BananeBanane_69



PATRICK LAGACÉ
CHRONIQUE

Sur son blogue du *Journal de Montréal*, ma collègue Marie-Claude Ducas pose la délicate question de la pertinence des commentaires des lecteurs sur les sites des médias d'information.

Puis-je oser une réponse, en tant que consommateur de sites d'information et en tant qu'ex-blogueur?

Voici donc: il n'y a aucune espèce de discussion possible – je parle ici d'une discussion intelligente – sur les blogues d'un média le moindrement achalandé. Cela a déjà été possible, quand les blogues étaient une nouveauté encore exotique. Dans les médias québécois, je pense à 2005-2006.

Trois raisons pour cela:

1- La discussion dans un blogue se déroule devant public. Personne ne dira jamais, devant public: « Ah oui, tu as raison. » Même sur un point de détail.

2- La discussion se déroule devant public, bis. Le « débat » est un prétexte à la performance. Ce qui compte, c'est le mot qui tue, la phrase assassine.

3- L'anonymat garantit une impunité quasi complète à BananeBanane_69: les règles de politesse – sans parler du respect élémentaire des faits – foutent le camp dans le 2.0.

Je parle des blogues, mais mon constat s'étend à l'ensemble des sections commentaires chevillées à des articles et à des chroniques dans des sites de médias. À cause des points 1, 2 et 3 cités précédemment, le niveau général des discussions dans la plupart des sites bien fréquentés (j'inclus *La Presse* dans le lot) est à faire brailler Chuck Norris. Résultat: ceux qui voudraient de bonne foi apporter des éclairages intéressants constatent rapidement que la section commentaires ressemble plus à *Vol au-dessus d'un nid de coucou* qu'à *La Société des poètes disparus*. Alors ils disparaissent.

Je ne dis pas que le public est con. Le public n'est pas con. Je le sais parce qu'en plus de 10 ans de chroniques dans le *JdeM* et dans *La Presse*, je suis aux premières loges des humeurs du public. Constat: les courriels que je reçois dans ma messagerie sont 95 fois plus intéressants que ceux que je recevais sur mon blogue. J'inclus évidemment les courriels de gens qui sont en désaccord avec mes vues, parfois en vif désaccord.

La différence?

1- Le courriel est privé: quand Jos Public m'écrit, il n'essaie pas d'impressionner BananeBanane_71 (qui est en réalité BananeBanane_69, lequel s'est réinscrit sur le blogue sous un autre nom, après en avoir été banni). Ça ne se passe pas devant public. Ça calme le pompon.

2- La plupart des gens qui m'envoient un courriel le font d'une adresse qu'ils utilisent régulièrement. Donc, sous leur vrai nom (surprenant, je sais). Ça donne des échanges plus civilisés.

Personnellement, je pense que je suis en faveur de l'abolition pure et simple des sections commentaires dans les sites des médias. Au-delà de l'hygiène numérique, je prône cela pour une raison bien simple: le public a désormais l'embarras du choix pour s'exprimer. Il n'a plus besoin des médias.

Fut une époque où – hors des sondages, des élections et des manifs – la parole citoyenne était largement tributaire des médias. Une lettre au journal, un commentaire dans une tribune téléphonique: la parole publique était avalisée par un employé d'une radio, d'une télé, d'un journal.

Cette époque est terminée. En ce début de millénaire, nous vivons une fantastique ère de prise de parole. L'opinion publique n'a jamais été aussi... publique. Présente. Vociférante. Avec tout ce que cela a de bon, de moins bon et de puant.

Mais au final, avec Facebook, Twitter et les blogues, si vous avez quelque chose à dire, il y a une tribune quelque part pour vous permettre de le dire. Il n'y a jamais eu plus grand porte-voix pour la parole des citoyens. Cette constellation de petites tribunes constitue un média de masse en soi.

Bref, Jos Public n'a plus besoin des médias pour s'exprimer. Les médias devraient cesser de remplir leurs ondes et leurs pages avec l'opinion de Jos Public, sauf exception.

Quand une journaliste de la télévision qui a reçu une solide formation montre son tableau interactif à la fine pointe de la technologie pour me dire ce qui se passe sur Twitter, j'ai envie de hurler...

Parce que si j'ai envie de savoir ce qui se passe sur Twitter – SCOOP! –, je vais aller... sur Twitter!

Idem quand un reporter – de la télé, de la radio ou de l'imprimé – se plie à cette singerie médiatique qu'est le *vox pop*. Un citoyen qui n'avait probablement pas consacré cinq minutes à réfléchir à la question du jour se fend pourtant d'une réponse qu'écoute un(e) journaliste qui s'en fout complètement (en 15 ans de métier à Montréal, je n'ai JAMAIS connu de journaliste qui voyait les vox pop comme autre chose que du manger mou médiatique servant à remplir de l'espace-temps et à donner une illusion de proximité avec Jos Public).

Est-ce que ça veut dire qu'il ne faut pas inclure les réflexions du public dans nos pages, sur nos ondes? Bien sûr que non. Mais il faut faire le tri. La mère de famille monoparentale d'un garçon autiste qui écrit 800 mots à *La Presse*, furieuse de voir les services à son garçon tronçonnés? Bien sûr que tu les publies, ces 800 mots. Quand quelqu'un prend la peine de t'envoyer un texte sur un sujet qui lui tient à cœur, et qu'il le fait intelligemment, et que c'est d'intérêt public, on est à des années-lumière des jérémiades de BananeBanane_007.

(Et avant de publier la lettre de cette mère, tu envoies un photographe prendre une photo d'elle et de son Kevin. Et tu suggères à Katia Gagnon d'en faire le point de départ d'une série.)

Mais le *vox pop* à la sortie du Tim Hortons pour demander aux gens ce qu'ils pensent du dernier budget fédéral? Non seulement c'est une démarche non scientifique, mais c'est du gaspillage de ressources journalistiques. Être proche du monde – ambition médiatique universelle et intemporelle –, ce n'est pas faire le pied de grue à la porte d'une beignerie pour récolter des commentaires à chaud qu'on fait semblant de trouver intéressants.

Alors, c'est non. Phoque le *vox pop*. À mort le *vox pop*.

Jos Public n'a plus besoin des médias pour s'exprimer. Les médias devraient cesser de remplir leurs ondes et leurs pages avec l'opinion de Jos Public, sauf exception.

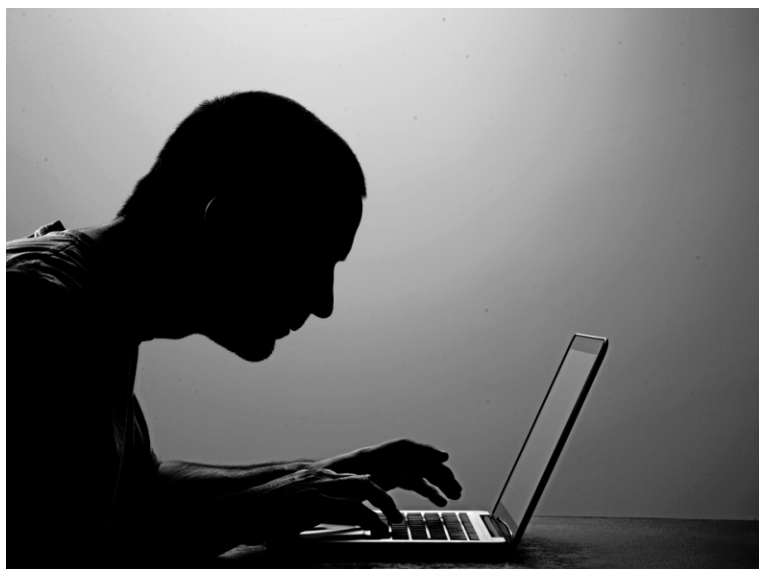


PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

L'anonymat garantit une impunité quasi complète à quiconque veut se défouler sur l'internet: les règles de politesse – sans parler du respect élémentaire des faits – foutent le camp dans le 2.0.



La promotion 60e anniversaire

Avec plus de modèles disponibles, notre famille s'agrandit.
Célébrez avec ces offres exceptionnelles.

Sur les modèles 2015 sélectionnés

Nous payons les 2 dernières mensualités sur votre location, toutes marques acceptées†

De plus, recevez 3 mensualités gratuites* sur votre nouvelle Mercedes-Benz

De plus, obtenez un taux à la location à partir de 1.9%** Bail de 45 mois

Pour plus de détails, visitez votre concessionnaire Mercedes-Benz de la région de Montréal ou mbmontreal.ca.

Mercedes-Benz
Le meilleur, sinon rien.

AUTOMOBILES SILVER STAR INC.
7800, boul. Décarie, Montréal
514 735-1199
silverstar.mercedes-benz.ca

MERCEDES-BENZ LAVAL
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
450 681-2500
laval.mercedes-benz.ca

MERCEDES-BENZ RIVE-SUD
4844, boul. Taschereau, Greenfield Park
450 672-2720
rivesud.mercedes-benz.ca

MERCEDES-BENZ WEST-ISLAND
4525, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
514 620-5900
westisland.mercedes-benz.ca

DUVAL MERCEDES-BENZ
1530, rue Ampère, Boucherville
450 449-0222
duval.mercedes-benz.ca

MERCEDES-BENZ BLAINVILLE
10000, rue du Plein-Air, Mirabel
450 435-1313
blainville.mercedes-benz.ca

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2015. Véhicule illustré : la version Coupé de la C 63 AMG 2015 avec jantes et couleur designo en option à un prix total de 84 015 $. Le prix total du Coupé de C 63 AMG 2015 annoncée est de 79 015 $, et comprend le PDSF de 76 600 $, plus les frais de transport et de préparation de 2 245 $, la taxe sur la climatisation de 100 $, les droits sur les pneus de 15 $ et les frais du RDPRM de 54,49 $. †Le crédit est limité à 500 $ par mois sur un maximum des 2 derniers paiements à la location (1 000 $ incluant les taxes) applicable seulement à la location ou au financement à l'achat d'un modèle B/CLA/GLA/C/GLK 2015 neuf. Pour être éligible, le véhicule actuel en location du client doit avoir été immatriculé et assuré de manière adéquate dans les derniers 90 jours. Le crédit doit être appliqué au moment de la vente. Aucune valeur monétaire. *Les trois premières mensualités sont supprimées pour les modèles B/CLA/GLA/C/GLK incluant les modèles AMG pour un maximum de 1 200 $/1 200 $/1 200 $/1 350 $/1 650$ (incluant les taxes) dans le cadre des programmes de location et un maximum de 1 800 $/1 800 $/1 800 $/1 950 $/2 250$ (incluant les taxes) dans le cadre des programmes de financement à l'achat. **Offres de location basées sur la B 250 2015 proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Le prix total de 33 715 $ et le versement initial incluent les frais de transport et de préparation de 2 245 $, les frais du RDPRM de 55,49 $, la taxe de 100 $ sur le climatiseur et les droits de 15 $ sur les pneus. Exemple basé sur une location de 388 $ par mois pendant 45 mois. Versement initial de 1 980 $ plus dépôt de sécurité de 400 $ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. Taux annuel de location de 1,9 %. Obligation totale : 19 840 $. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 $/km supplémentaire). Taxes et frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Pour connaître les détails, voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé de la région de Montréal. Les offres se terminent le 31 Mars, 2015.

ACTUALITÉS

Trabelsi ne pourra obtenir le statut de réfugié

Les portes du Canada se ferment pour le beau-frère de l'ex-président de la Tunisie

VINCENT LAROUCHE
ET ISABELLE HACHEY

La demande d'asile au Canada de Belhasen Trabelsi, beau-frère du président déchu de la Tunisie, a été rejetée hier par un tribunal de l'immigration, qui refuse d'ouvrir les portes du pays à un homme ayant participé aux « crimes sérieux » de l'ancien régime contre le peuple tunisien.





PHOTOS MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE, ET FETHI ELAID, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Depuis la révolution tunisienne, l'apparence de Belhasen Trabelsi s'est considérablement transformée. À droite, une photo qui date de septembre 2010 et à gauche, de mai 2013.

M. Trabelsi est marié à la sœur de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali, qui a dirigé le pays de 1987 jusqu'à son renversement, en janvier 2011, au terme d'un soulèvement populaire.

Dans son pays, il est largement détesté. Son nom est synonyme de pouvoir, de luxe indécent et d'impunité totale. Actif dans les banques, le transport aérien, le tourisme, l'immobilier, les médias, l'automobile, les télécommunications et l'informatique, il est accusé d'avoir utilisé l'appareil sécuritaire de Ben Ali pour écarter ses concurrents.

Son dossier, qui avait commencé à être entendu en mai 2013 par la Commission de l'immigration, était frappé d'une interdiction de publication jusqu'à sa conclusion, hier.

Fuite par avion nolisé

Le « vice-roi » a perdu des plumes. Depuis sa fuite en catastrophe de la Tunisie par bateau, le 14 janvier 2011, on ne l'avait pas vu en public. Il est presque méconnaissable. Portant une barbe très courte, un veston sombre et de fines lunettes, il semble avoir gagné 10 ans, et perdu au moins autant de kilos.

Il a raconté devant la Commission comment sa famille était menacée après la révolution tunisienne, alors qu'une foule avait attaqué et pillé son opulente résidence. Embarqué sur un bateau avec femme et enfants, il s'était rendu en Égypte, d'où il avait pu noliser un avion vers le Canada.

Arrivé à Montréal, il a demandé le statut de réfugié, en disant craindre la persécution dans son pays. « Il y a eu une campagne médiatique extraordinaire pour diaboliser l'ancien régime. Dans les conditions actuelles du pays, je n'ai pas la garantie d'avoir un procès juste », a-t-il déclaré en cours d'audience.

Il a aussi tenté de se présenter comme un entrepreneur prospère qui s'était enrichi grâce à son travail acharné et à la qualité du service offert, plutôt que par le copinage et la corruption.

Le commissaire Haig Basmajian n'a pas été convaincu.

En se basant notamment sur une enquête de la Gendarmerie royale du Canada, il a estimé que M. Trabelsi avait vraisemblablement participé à une fraude, un recyclage des produits de la criminalité, un trucage d'appel d'offres et un complot. Il aurait notamment reçu un pot-de-vin d'au moins 2,5 millions d'une grande entreprise qui voulait bénéficier de ses contacts en haut lieu pour avoir accès au marché tunisien.

Des lois pour servir la corruption

Le commissaire a aussi tenu compte d'un rapport de la Banque mondiale qui expliquait comment les proches de Ben Ali bénéficiaient d'une économie basée sur le « copinage », dans un pays où des lois avaient été adoptées pour servir la corruption et les intérêts personnels des dirigeants.

« Les actes en question ont eu un impact négatif sur l'économie tunisienne, sous la forme de prix plus élevés résultant de la corruption et d'argent qui aurait dû être destiné au peuple tunisien. La Commission est d'opinion qu'il s'agit de crimes sérieux, qui ont privé l'économie tunisienne de fonds substantiels en étouffant la concurrence et en gonflant les prix. »

L'avocat représentant le ministère de l'Immigration du Canada avait plaidé que M. Trabelsi pouvait être relié à toute une série d'autres crimes, comme le trafic d'artefacts archéologiques et la participation aux activités d'une organisation criminelle (le clan Ben Ali). Mais le Commissaire a choisi de seulement tenir compte des accusations pour lesquelles la preuve était la plus solide. Celles-ci rendent déjà M. Trabelsi inadmissible au statut de réfugié au Canada, a-t-il tranché.

M. Trabelsi, qui se trouve toujours à Montréal avec quatre de ses cinq enfants, peut maintenant demander à la Cour fédérale de réviser la décision de Commission de l'immigration, s'il le souhaite.

EN CHIFFRES

De 7 à 10 milliards
Fortune en dollars estimée du clan Ben Ali, selon la Commission d'enquête tunisienne instaurée par le nouveau gouvernement.

40 %
Proportion de l'économie qui était contrôlée par la famille Ben Ali pendant sa présidence, selon la Commission.

180
Nombre d'entreprises tunisiennes contrôlées par le clan Ben Ali à l'époque de sa présidence.



Sécurité déficiente à la Tour de la Bourse ?

Une haute dirigeante soutient qu'un proche de Martin Couture-Rouleau a rôdé dans ses bureaux

EXCLUSIF

GABRIELLE DUCHAINE

Les cibles potentielles d'attentats terroristes sont-elles bien protégées à Montréal ? Non, dénonce une haute dirigeante de la Bourse de Montréal, qui reproche à son employeur de ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour renforcer la sécurité après qu'un proche de Martin Couture-Rouleau est allé rôder sans raison apparente dans ses bureaux du centre-ville.

« J'espère que de mettre ces faits à la lumière du jour fera une différence. Pour moi, le silence sur le sujet de la violence ou le terrorisme n'est ni souhaitable ni acceptable », écrit l'avocate Pauline Ascoli, vice-présidente, affaires juridiques, depuis 2012 à la Bourse de Montréal, dans une déclaration écrite envoyée en exclusivité à *La Presse*.

Le 8 septembre dernier, à peine un mois avant l'attaque qui a coûté la vie à l'adjudant Patrice Vincent à Saint-Jean-sur-Richelieu, un homme entretenant des liens avec Couture-Rouleau s'est présenté aux bureaux de la Bourse, au centre-ville de Montréal, où il aurait passé plusieurs minutes. Notons qu'on y négocie des produits dérivés. De manière générale, les particuliers n'ont donc aucune raison de s'y trouver.

Arrestation

Un mois plus tard, le suspect en question était arrêté d'urgence pour des raisons de sécurité nationale dans la foulée du passage à l'acte de Martin Couture-Rouleau et des attentats d'Ottawa. Il est toujours derrière les barreaux.

Après son arrestation, les autorités ont découvert qu'il s'était rendu dans les bureaux de la Bourse. Une visite jugée assez inquiétante pour que des enquêteurs de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) rencontrent à au moins deux reprises les responsables de la sécurité de l'organisme ainsi que certains employés dans les semaines qui ont suivi les attaques terroristes.

La GRC a refusé de confirmer cette information, mais Me Ascoli était elle-même présente lors des deux réunions.

« Ne pas semer la panique »

L'avocate, qui estime que la sécurité est déficiente à la Tour de la Bourse, dit avoir fourni plusieurs conseils juridiques à son employeur en lien avec l'incident. « Mes obligations à titre de membre du Barreau m'empêchent de communiquer les conseils que j'ai donnés à mon client en matière de droit pénal, de santé et de sécurité au travail, de responsabilité civile, de gouvernance et sur ses obligations réglementaires. » Elle déplore que les employés n'aient pas été alertés.

« On prétend ne pas vouloir semer la panique. Mais plus les employés sont informés, plus ils participent à assurer la sécurité de l'entreprise », dit Pauline Ascoli en entrevue.

Plus que ça: elle reproche à son employeur de l'avoir intimidée à la suite des conseils qu'elle a donnés. « On m'a demandé à plusieurs reprises de me taire. » Le président de la Bourse, affirme-t-elle, l'aurait incitée à lâcher prise, « or else ».

La responsable des affaires juridiques du TMX à Toronto l'aurait insultée lorsqu'elle a tenté de rectifier le compte rendu d'une rencontre avec la GRC et le service de sécurité qu'elle ne jugeait pas représentatif. Elle nomme quatre dates précises lors desquelles elle aurait été victime d'intimidation de la part de ses supérieurs.

Depuis février, l'avocate est en congé de maladie.

Avec sa sortie publique, elle met son emploi en jeu. « J'ai décidé de m'exprimer publiquement pour que les employés de la Tour de la Bourse puissent agir en connaissance de cause. On a beau ne pas vouloir semer la panique, mais pour moi, on se doit d'être responsables envers les autres. La culture du silence tue. Parfois, littéralement. »

11-Septembre

Le 11 septembre 2001, Pauline Ascoli a perdu 69 collègues dans l'attaque contre les tours du World Trade Center alors qu'elle travaillait pour le Crédit Agricole Indosuez. « Je déplore la politique qui entoure ces questions et, surtout, l'intimidation de ceux qui osent en parler. On met des gens à risque puis on s'excuse après l'attentat, faisant semblant qu'on n'était au courant de rien. Combien de fois est-ce que ça s'est passé comme ça ? »

Joint hier par *La Presse*, un porte-parole du TMX, responsable de la Bourse à Montréal, a expliqué ne pas pouvoir commenter l'affaire. « Nous ne commentons pas sur les éléments de sécurité, justement pour des raisons de sécurité, dit Mathieu Labrèche dans une réponse écrite. Nous prenons les inquiétudes de nos employés au sérieux. Elles sont examinées de manière approfondie et avec sensibilité. »

Aux allégations d'intimidation de Me Ascoli, il répond ne pas pouvoir aborder les questions particulières relatives aux employés, selon le code de déontologie des employés. « Ce type de comportement ne serait pas toléré par un de nos employés. »

LIQUIDATION FINALE DES CRUZE 2014 EN STOCK



RABAIS ÉQUIVALANT À

20 %

DU PDSF À L'ACHAT[1]



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ.

CRUZE LS 2015

LOUEZ POUR UN ÉQUIVALENT DE

48 $[2] **PAR SEMAINE PENDANT 48 MOIS**

0 $ VERSEMENT INITIAL

BASÉ SUR UNE LOCATION AUX 2 SEMAINES: **96 $** | À: **0,5 %** | PRIX À L'ACHAT: **17141 $**

COMPREND 500 $[3] DE RABAIS POUR PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES ET LE TRANSPORT.

CRUZE LT 2015

TOUT DE LA LS ET PLUS ENCORE

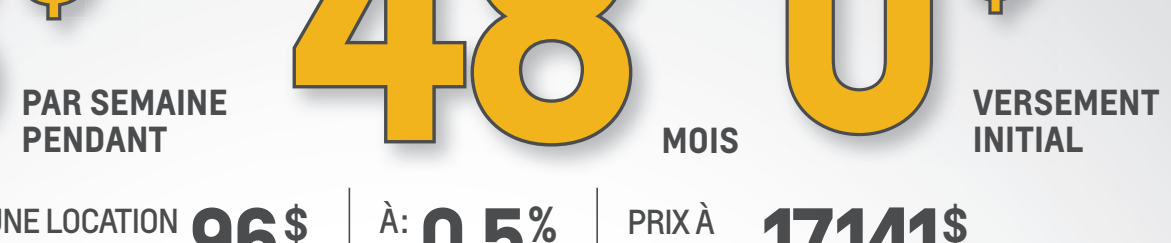
- *CLIMATISATION*
- *BOÎTE AUTOMATIQUE 6 VITESSES*
- *MOTEUR TURBO DE 1,4 L*
- *PHARES À DEL PROFILÉS*
- *CAMÉRA DE VISION ARRIÈRE*

POUR SEULEMENT 10 $[2] **DE PLUS PAR SEMAINE**

PRIX À L'ACHAT: **21355 $**

COMPREND 500 $[3] DE RABAIS POUR PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES, LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION.

PLUS DE TECHNOLOGIES SUR NOS MODÈLES 2015.



Accès Internet avec la connexion Wi-Fi 4G LTE intégrée[4]

Démarrage à distance illimitée via l'application mobile Télé-Accès[MD] OnStar[5] (en option sur 2LT, de série sur LTZ)

Vidanges d'huile gratuites pendant 2 ans ou 40 000 km[6]

TOUS LES MODÈLES SONT COUVERTS PAR LA PROTECTION CHEVROLET[6]:

2 *ANS OU 40 000 KM – VIDANGES D'HUILE GRATUITES* / **5** *ANS OU 160 000 KM – GARANTIE LIMITÉE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR* / **5** *ANS OU 160 000 KM – ASSISTANCE ROUTIÈRE*

CHEVROLET

DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS / *contacterchevrolet.ca*

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2015 neufs suivants: Cruze LS (1PJ69/1SA) et Cruze LT (1PX69/1SA). Transport (1 600 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. 1. Rabais équivalant à 20 % du PDSF à l'achat et au financement à l'achat de tout modèle Cruze 2014 en stock livré entre le 3 et le 31 mars 2015. Certaines conditions s'appliquent. 2. Location selon un prix à l'achat de 17 141 $ pour Cruze LS (incluant 500 $ de rabais pour propriétaires admissibles) et de 21 355 $ pour Cruze LT (incluant 500 $ de rabais pour propriétaires admissibles et un rabais à la location de 1 500 $). Les montants calculés par semaine sont basés sur des paiements de 96 $ aux deux semaines pour Cruze LS et 116 $ aux deux semaines pour Cruze LT pendant 48 mois à un taux de 0,50 % avec un versement initial de 0 $. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 3. L'offre s'adresse à tous les propriétaires ou locataires admissibles d'un véhicule 1999 ou plus récent qui a été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs. Le rabais est applicable à l'achat ou à la location au détail des véhicules Chevrolet admissibles, livrés au Canada entre le 3 et le 31 mars 2015. Le rabais est une offre incitative du fabricant (taxes comprises) de 500 $ applicable sur les véhicules Chevrolet Cruze 2015. Autres rabais offerts sur la plupart des modèles. L'offre est transférable à un membre de la famille qui réside à la même adresse que le client (une preuve d'adresse est exigée). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire peut exiger des pièces justificatives et vérifier l'admissibilité du demandeur auprès de la General Motors du Canada Limitée (GMCL). Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée à certains autres incitatifs offerts aux consommateurs. Certaines conditions ou restrictions s'appliquent. L'offre est nulle là où la loi l'interdit. Détails chez votre concessionnaire GM. La GMCL se réserve le droit de modifier toute offre ou d'y mettre fin, en tout ou en partie, pour quelque raison que ce soit, à tout moment et sans préavis. 4. Nécessite un appareil mobile compatible, un abonnement au service OnStar et un forfait de données. Visitez onstar.ca pour obtenir les données cartographiques et connaître les détails et les restrictions du système. Les services et la connectivité peuvent varier selon le modèle et les conditions. Service OnStar avec connexion 4G LTE offert sur certains véhicules et dans certains marchés. Le client doit accepter les modalités et la déclaration de confidentialité d'OnStar (y compris les modalités logicielles) pour utiliser le service. 5. Offert sur certains modèles Chevrolet 2015 (en option sur Cruze 2LT et de série sur Cruze LTZ) et avec et avec certains appareils Apple, Android, BlackBerry et Windows. Un plan de services OnStar en vigueur est requis. Les services varient selon l'appareil, le modèle, certaines conditions ainsi que le type de plan de services que vous avez. Veuillez consulter le site onstar.ca pour savoir quels véhicules sont dotés de cette fonction, les limitations liées au système et autres détails. Un système de démarrage à distance installé en usine est requis. 6. Selon la première éventualité. Limite de quatre (4) services de vidange d'huile, de lubrification et de changement de filtre ACDelco au total. Le plein de fluides, les inspections, la rotation des pneus, le réglage de la géométrie et l'équilibrage de roue, entre autres, ne sont pas couverts par la garantie. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

ACTUALITÉS

ÉTUDE SUR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE

La popularité du jeu en déclin

EXCLUSIF

KATHLEEN LÉVESQUE

Les jeux de hasard et d'argent ont la cote chez les jeunes du secondaire. Dans l'ensemble du Québec, un élève sur quatre joue entre autres au poker, à la loterie instantanée, aux jeux en ligne ou aux dés. La situation s'est toutefois améliorée en moins de 10 ans, et particulièrement à Montréal, a constaté un chercheur de la Direction de santé publique de Montréal (DSP) dans une étude menée en 2013. Voici les faits saillants.

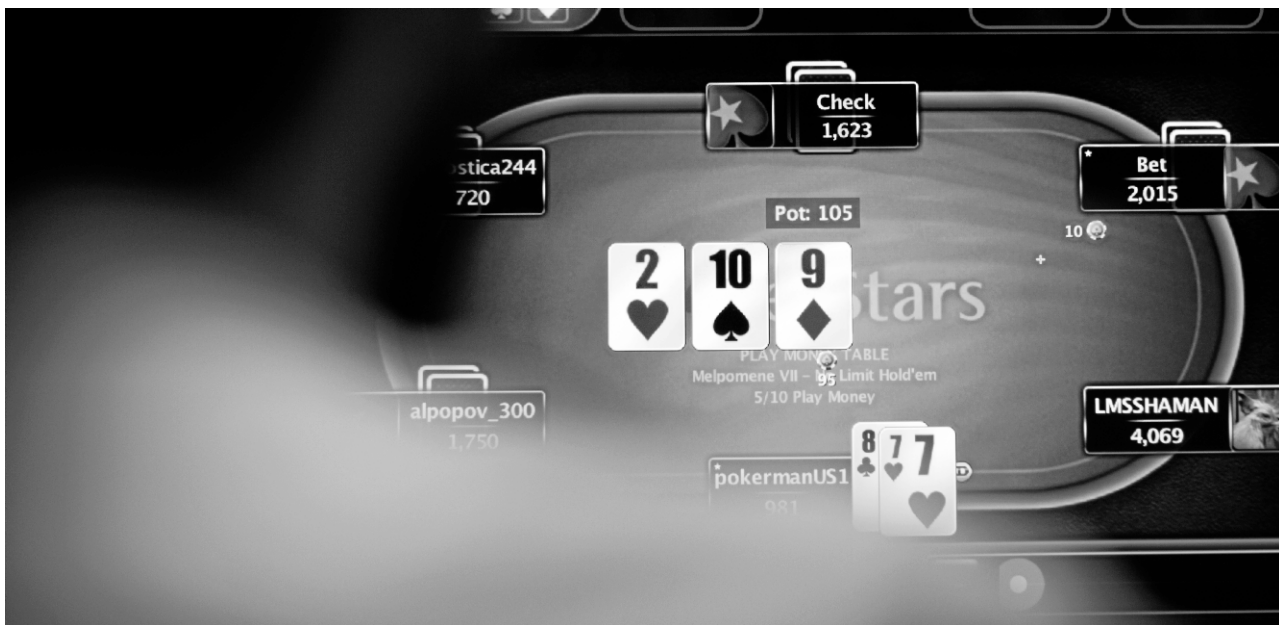


PHOTO SARAH MONGEAU-BIRKETT, ARCHIVES LA PRESSE

À Montréal, en 5e secondaire, une fille sur cinq joue à des jeux de hasard et d'argent, alors que 45,3 % des garçons s'y adonnent.

BAISSE SIGNIFICATIVE

Une baisse très importante de la participation des élèves du secondaire (tous les niveaux) aux jeux de hasard et d'argent (JHA) est notée entre 2004 et 2013 dans tout le Québec. On constate toutefois qu'à Montréal, il y a moins de joueurs occasionnels (moins d'une fois par semaine) chez les élèves de 5e secondaire (25,7 %) comparativement à leurs vis-à-vis du reste de la province (33,4 %).

	2004	2013
Montréal	47,0 %	25,7 %
Reste du Québec	44,6 %	25,0 %

LOTERIE EN CADEAU ET INITIATION

La loterie est de moins en moins offerte en cadeau à des jeunes du secondaire. En 2004, 31 % des jeunes disaient en avoir reçu, contre 8 %, en 2013. Le phénomène demeure toutefois plus important hors de Montréal chez les élèves de 5e secondaire : 8,5 % à Montréal, contre 13,8 % en région. Par ailleurs, il est maintenant moins fréquent que les jeunes soient initiés aux JHA avant l'âge de 13 ans.

PRÉVENTION SOUTENUE

« Quelque chose a commencé à changer en 2004. Il y a eu un changement de norme sociale, notamment une plus grande sensibilisation et moins de banalisation du jeu », explique le sociologue Jean-François Nadeau, spécialiste du jeu à la DSP de Montréal. Le virage s'est amorcé alors que des fonds publics ont été investis dans la prévention auprès des jeunes. À Montréal, une collaboration étroite entre les milieux scolaire, communautaire et de recherche ainsi que la Maison Jean-Lapointe a permis de toucher 70 000 jeunes par des activités de sensibilisation depuis 2004.

LES JEUX EN 5e SECONDAIRE

En 2013, les élèves de 5e secondaire ont nommé les jeux de hasard et d'argent auxquels ils s'adonnent. On note un écart marqué entre les Montréalais et les jeunes qui vivent ailleurs au Québec pour la loterie instantanée et les dés.

	À Montréal	En région
Cartes	19,3 %	23,1 %
Loterie instantanée	17,0 %	25,0 %
Dés	14,5 %	4,9 %
Poker	14,3 %	18,8 %
Jeux d'habiletés	10,6 %	11,2 %
JHA en ligne	7,9 %	10,2 %

DIFFÉRENCE ENTRE FILLES ET GARÇONS

Les jeux de hasard et d'argent sont très majoritairement pratiqués par les gars. À Montréal, en 5e secondaire, une fille sur cinq joue à des JHA, alors que 45,3 % des garçons s'y adonnent. Le seul jeu qui attire plus les filles que de garçons est le bingo (7,4 % contre 3,7 %).

	Gars	Filles
Participation totale	45,3 %	20,7 %
Jeux étatisés	23,6 %	19,5 %
Jeux privés/entre amis	41,9 %	10,8 %

RISQUE ET JEU PROBLÉMATIQUE

En 2013, 21,2 % des joueurs qui sont en 5e secondaire, à Montréal, n'ont pas de problèmes de jeu, comparativement à 26,4 % en région. « Globalement, il y a moins de joueurs problématiques, mais le risque n'est jamais loin quand un jeune joue. Il faut donc poursuivre la prévention à long terme afin de développer le jugement critique », soutient Jean-François Nadeau.

Quelques critères pour détecter les problèmes de jeu
Préoccupé par le jeu et son financement
Besoin de miser davantage
Irritabilité
Jouer pour fuir ses problèmes
« Se refaire »
Difficultés relationnelles ou scolaires

MÉTHODOLOGIE : La collecte des données a été effectuée par l'Institut de la statistique du Québec dans le cadre de l'Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013 ; 4943 élèves ont participé à cette étude. Toutefois, la DSP de Montréal a obtenu un échantillonnage supplémentaire pour son territoire. C'est le sociologue Jean-François Nadeau, de la DSP, qui a analysé les informations recueillies.

Projet de collecte des déchets à Montréal
3 millions aux poubelles

Malgré les millions investis, la Ville de Montréal a officiellement enterré le projet de doter le Quartier des spectacles d'un système pneumatique de collecte de déchets. « Le projet est mort. On n'a pas l'intention d'investir dans ce projet. Les coûts seraient beaucoup trop élevés », a confirmé à *La Presse* Pierre Desrochers, président du comité exécutif de Montréal. Lors du chantier du Quartier des spectacles, l'administration de l'ex-maire Gérald Tremblay avait fait installer des conduites souterraines afin de relier les poubelles du secteur. L'objectif était de collecter automatiquement les déchets par effet de succion. Mais les propriétaires du Complexe Desjardins, où devait être installé le centre de collecte, s'étaient désistés en début de projet, jugeant trop élevée la facture des travaux qu'ils auraient eu à réaliser. Malgré ce retrait, Montréal avait tout de même jugé bon d'aller de l'avant avec l'installation des conduites, en espérant trouver un autre emplacement. Plus de 3 millions d'investissements plus tard, les conduites souterraines ne mènent toujours nulle part. En entrevue hier, Pierre Desrochers a confirmé qu'elles ne seraient jamais utilisées. Pour mener à terme le projet, il faudrait allonger une autre somme de 11 millions, une facture trop élevée au goût de l'administration municipale.

— Pierre-André Normandin

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2015-03-16

lotoquebec.com/loteries

TOUT OU RIEN : 01 03 04 07 08 09 12 14 16 17 22 23

Lotto 6/49 : 5 1 5 3 3 6 3 4

Sprint 6 : 01 07 20 31 48

Lotto Poker : 2♡ 5♡ R♣ A♣ A♢

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 10 NOVEMBRE 29 SCORPION

Banco : 01 03 09 16 24 25 26 27 32 33 34 35 41 42 44 45 49 58 63 69 — Turbo x 4

La Quotidienne : 3 191 ; 4 1129 — Triplex : 01 03 21 24 35 — Extra : 4586273

LOTTO 6/49 — SUPER TIRAGES du 18 et 21 mars : avec 56 lots garantis chaque tirage, il va y en avoir des gagnants.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

GESTION FORESTIÈRE

Résolu sommé d'arrêter ses attaques contre la certification

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Le Forest Stewardship Council (FSC), responsable des normes qui ont résulté en la suspension des certifications environnementales de Produits forestiers Résolu pour de vastes territoires au Saguenay–Lac-Saint-Jean, somme publiquement la multinationale québécoise de cesser ses attaques envers lui. À défaut de quoi l'entreprise s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à la révocation de tous ses certificats FSC, au Québec et ailleurs.

« C'est du jamais-vu à l'échelle internationale qu'un membre agisse de la sorte et porte atteinte à notre crédibilité et à notre intégrité », a dit en entrevue le président de FSC-Canada, François Dufresne. « Je ne veux pas prétendre que c'est ce que décidera notre conseil d'administration quand il se réunira la semaine prochaine, mais oui, ça peut aller jusqu'à la désassociation. »

Résolu a annoncé le 5 mars la fermeture d'une des trois machines de son usine de papier d'Alma, au Lac-Saint-Jean, et l'abolition de 85 postes. L'entreprise a attribué cette décision en partie à Greenpeace et à d'autres organisations écologistes. Celles-ci font pression auprès de clients, comme Best Buy ou 3M, pour qu'ils cessent de s'approvisionner chez Résolu tant que la société papetière n'aura pas retrouvé sa certification pour les forêts du Lac-Saint-Jean et de Mistassini-Péribonka.

L'une de ces certifications est suspendue depuis la fin de 2014, et l'autre, expirée, en raison d'une série de « non-conformités » relatives notamment à la protection du caribou forestier et à l'exploitation de la forêt sur des terres autochtones – deux enjeux qui relèvent du gouvernement québécois, selon Résolu.

Attaques multiples

Dans la mise en demeure envoyée au président et chef de la direction de Résolu, Richard Garneau, le directeur général de FSC, Kim Carstensen, note qu'au cours des derniers mois, l'entreprise a multiplié les attaques dans les médias contre la crédibilité de son organisation. Il lui reproche notamment les propos qu'il a tenus dans une entrevue télévisée, le 11 mars. « Vous avez insinué que la suspension des certificats FSC de votre société par le certificateur s'expliquait par la pression indue exercée par Greenpeace. Nous ne pouvons plus tolérer de tels incidents. »

Il dit aussi avoir pris connaissance de communications de Résolu envoyées à ses employés et à des élus québécois « dans lesquelles le portrait fait du FSC était celui d'un organisme non crédible, précaire et biaisé en faveur de certains groupes d'intérêt». De fait, *La Presse* a pu lire un courriel que M. Garneau a envoyé à plusieurs élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la semaine dernière. « La motion 65 [adoptée par l'assemblée de FSC l'an dernier sur proposition de Greenpeace, elle vise à protéger les dernières grandes forêts intactes de la planète] démontre que Greenpeace a une influence énorme sur les standards FSC. Est-ce un risque acceptable d'embrasser une norme qui est contrôlée par cette organisation ? », demande-t-il.

Le directeur principal, affaires publiques, de Résolu, Karl Blackburn, assure qu'« il est clair que FSC est un processus indépendant ». Il souligne par ailleurs que « l'entreprise est le plus important détenteur de certifications FSC au Québec et l'un des plus importants dans le monde ». « On le promeut et on en est fier. Mais les deux raisons principales qui ont mené à la perte et à la suspension de nos certifications sont des éléments qui sont malheureusement hors de notre contrôle. »

EN CHIFFRES

- 161 millions d'hectares de forêts certifiées au Canada en vertu d'un des trois grands systèmes (FSC, SFI et CSA)
- 38 millions d'hectares de forêts québécoises certifiées
- 25 millions d'hectares de forêts québécoises certifiées FSC
- 5,3 millions d'hectares de forêts québécoises de Résolu certifiées FSC
- 5,2 millions d'hectares de forêts québécoises pour lesquels la certification FSC de Résolu est expirée ou suspendue

Source : www.certificationcanada.org

Passer nous voir avant que ça passe, t'es rendu là.

L'ÉVÉNEMENT PASSEZ À LA VITESSE MAZDA

JUSQU'À 1000 $ EN BONI SIGNATURE‡ POUR LES MODÈLES SÉLECTIONNÉS

FINANCEMENT À L'ACHAT 0 %† POUR LES MODÈLES 2015 SÉLECTIONNÉS



Modèle Mazda3 GT illustré

MAZDA3 SKYACTIV GX 2015

LOUEZ-LA À PARTIR DE **79 $*** AUX 2 SEMAINES LOCATION 36 MOIS | **0 $** D'ACOMPTE | LE GUIDE DE L'AUTO 2015 MEILLEUR ACHAT VOITURE COMPACTE

+ 500 $ EN BONI SIGNATURE‡ OBTENEZ



Modèle Mazda3 Sport GT illustré

MAZDA3 SPORT SKYACTIV GX 2015

LOUEZ-LA À PARTIR DE **89 $*** AUX 2 SEMAINES LOCATION 36 MOIS | **0 $** D'ACOMPTE | LE GUIDE DE L'AUTO 2015 MEILLEUR ACHAT VOITURE COMPACTE

+ 500 $ EN BONI SIGNATURE‡ OBTENEZ



Modèle Mazda CX-5 GT 4RM illustré

MAZDA CX-5 SKYACTIV GX 2RM 2015

LOUEZ-LE À PARTIR DE **139 $*** AUX 2 SEMAINES LOCATION 60 MOIS | **0 $** D'ACOMPTE | LE GUIDE DE L'AUTO 2015 MEILLEUR ACHAT VUS COMPACT DE MOINS DE 40 000 $

+ 750 $ EN BONI SIGNATURE‡ OBTENEZ



Modèle Mazda6 GT illustré

MAZDA6 SKYACTIV GX 2016

NOUVEAU MODÈLE **2016**

LOUEZ-LA À PARTIR DE **125 $*** AUX 2 SEMAINES LOCATION 60 MOIS | **1995 $** D'ACOMPTE | LE GUIDE DE L'AUTO 2015 MEILLEUR ACHAT BERLINE INTERMÉDIAIRE

INCLUANT 500 $ EN BONI SIGNATURE‡

Mazda ILLIMITÉE

GARANTIE KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ DE MAZDA OFFERTE DE SÉRIE POUR TOUS LES MODÈLES 2015 ET ULTÉRIEURS.

VROUM-VROUM

mazda

Pour de plus amples renseignements sur Mazda Illimitée, consultez mazdaillimitee.ca. *Offres valables pour la location aux deux semaines d'une Mazda3 GX 2015 (D4XK65AA00), d'une Mazda3 Sport GX 2015 (D5XK65AA00), d'un Mazda CX-5 GX 2RM 2015 (NVXK85AA00) ou d'une Mazda6 GX 2016 (G4XL66AA00) de base neufs en stock, ce qui équivaut à 78/78/130/130 versements aux deux semaines de 79 $/89 $/139 $/125 $ pour 36/36/60/60 mois, avec un acompte de 0 $/0 $/0 $/1 995 $. Offres valables pour la location aux deux semaines d'une Mazda3 GT 2015 (D4TL85AA00), d'une Mazda3 Sport GT 2015 (D5TL85AA00), d'un Mazda CX-5 GT 4RM 2015 (NXTL85AA00) ou d'une Mazda6 GT 2016 (G4TL66AA00) illustrés neufs en stock, ce qui équivaut à 78/78/130/130 versements aux deux semaines de 165 $/171 $/195 $/179 $ pour 36/36/60/60 mois, avec un acompte de 0 $/0 $/0 $/1 995 $. Les versements de location incluent les frais de transport et de préparation de 1 695 $ (Mazda3 et Mazda6)/1 895 $ (Mazda CX-5) ainsi que la surcharge de 100 $ pour le climatiseur (le cas échéant). L'immatriculation, les assurances et les taxes sont en sus. La première mensualité est payable à la livraison. Limite de 20 000 km par an. Frais de 8 ¢ par kilomètre excédentaire. Offres de location réservées aux clients au détail admissibles. ‡Les bonis à la signature sont offerts à l'achat, au financement ou à la location des modèles 2014, 2015 ou 2016 du 3 au 31 mars 2015. Les bonis varient selon le modèle. Le boni à la signature de 500 $ est valable pour tous les modèles Mazda2 2014 ou 2015, Mazda3 2014 ou 2015, Mazda5 2014 ou 2015 et Mazda6 2015 ou 2016. Le boni à la signature de 750 $ est valable pour tous les modèles Mazda CX-5 2015 et 2016. Le boni maximal de 1 000 $ est valable pour tous les modèles Mazda CX-9 2015 et Mazda MX-5 2014 ou 2015. Le boni est déduit du prix négocié avant l'application des taxes. Consultez votre concessionnaire pour connaître tous les détails. †Le taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 36 mois est offert pour les modèles Mazda3 2015 neufs sélectionnés en stock. Les modalités peuvent varier selon le modèle. Selon une entente type pour le financement d'un montant de 18 000 $, avec un acompte de 0 $, les mensualités sont de 500 $, les frais de crédit sur une période de 36 mois, de 0 $ et l'obligation totale de financement, de 18 000 $. L'immatriculation, les assurances et les taxes sont en sus. Le concessionnaire peut devoir passer une commande ou effectuer un échange pour certains véhicules. Ces offres sont valables du 3 au 31 mars 2015 ou jusqu'à épuisement des stocks. Achat ou location sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les prix peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. **Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails**.

POLITIQUE

La CAQ est favorable au projet de loi C-51

Le parti de François Legault confirme son virage identitaire

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La Coalition avenir Québec (CAQ) est d'accord avec l'offensive du gouvernement Harper contre le terrorisme grâce au projet de loi C-51. Elle irait même plus loin, puisqu'il faut aussi combattre l'intégrisme, estime François Legault.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Avec les immigrants, « il faut être respectueux, mais il faut aussi être franc », estime François Legault, chef de la Coalition avenir Québec.

En conférence de presse, hier, la CAQ a confirmé son virage très clairement identitaire. Les nouveaux arrivants devront, au bout de trois ans, réussir des tests de français. On vérifiera aussi leur connaissance des valeurs québécoises et leur détermination à s'intégrer au marché du travail.

Avec les immigrants, « il faut être respectueux, mais il faut aussi être franc », a soutenu M. Legault. En ce qui concerne le projet de loi C-51, dénoncé par les libéraux et les péquistes, M. Legault se montre plus favorable. Jusqu'ici, les critiques par rapport au projet de loi fédéral, « c'est surtout sur qui surveille le surveillant, le SCRS ». « Pour ce qui est de faire la lutte contre le terrorisme, je pense que c'est pas mal consensuel. Nous, on va même plus loin, en parlant de lutte contre l'intégrisme, a ajouté le patron de la CAQ. Les fameux prédicateurs, de penser qu'il n'y a pas de prévention à faire de ce côté-là, c'est passer à côté d'un enjeu important », observe-t-il.

« Inquiétude fondée »

« Il y a actuellement une inquiétude fondée au Québec, a souligné M. Legault. Veut-on avoir des futurs immigrants qui pourraient devenir des prédicateurs, qui viendraient dénigrer des valeurs fondamentales comme l'égalité hommes-femmes? Je pense que les Québécois ne souhaitent pas ça! »

La ministre de la Justice Stéphanie Vallée s'était dite préoccupée par les pouvoirs conférés au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) lors du dépôt du projet de loi. Même verdict du côté du Parti québécois, où Alexandre Cloutier s'inquiétait des dérives prévisibles du gouvernement conservateur.

Pour François Legault, la surveillance doit s'exercer sur les immigrés qui sont déjà au Québec, mais aussi auprès des futurs immigrants. La politique suggérée hier par son parti prévoit d'ailleurs qu'un nouvel arrivant qui ferait la promotion de l'inégalité des sexes ou qui prônerait l'intolérance à l'endroit des homosexuels pourrait être retourné dans son pays.

Dans sa proposition, détaillée, la CAQ relève que de plus en plus de nouveaux arrivants ne connaissent pas le français – 42 % en 2013, contre 36 % deux ans plus tôt. De plus, 80 % d'entre eux ne suivent aucun cours de français, une source d'inquiétude. Le taux de chômage des immigrants arrivés depuis cinq ans atteint 17 %, comparativement à 7 % pour l'ensemble de la population. Dans un rapport récent, le Vérificateur général estimait que seulement 20 % des immigrants répondaient aux besoins actuels du marché du travail. « C'est très, très bas », a insisté le chef caquiste.

Du côté du PQ, le député de Bourget, Maka Kotto, juge la proposition caquiste « irréaliste, improvisée et inapplicable tant que le Québec demeurera au sein du Canada ». « La CAQ nous a habitués à des projets de loi échafaudés sans réflexion rigoureuse préalable », a soutenu l'ancien ministre péquiste.



PHOTO ARCHIVES PC

Martin Coiteux

Contrats publics en informatique
Des informations à l'UPAC, mais pas aux médias

Québec refuse de préciser le nombre et la valeur des contrats informatiques du gouvernement dans une affaire de fraude dans laquelle sont ou ont été impliquées huit personnes arrêtées par l'Unité permanente anticorruption (UPAC), le 11 mars. À la demande du président du Conseil du trésor Martin Coiteux, tous les ministères et organismes ont dressé une liste des contrats en question et ont remis l'information au gouvernement. Tous les renseignements ont ensuite été transmis à l'UPAC vendredi. M. Coiteux refuse toutefois de donner quelque renseignement que ce soit aux médias. « Je ne veux pas nuire aux enquêtes et je ne vais pas en dire davantage pour l'instant », a-t-il dit à *La Presse*, hier. Parmi les personnes arrêtées, on compte entre autres deux fonctionnaires de Revenu Québec et des représentants de firmes informatiques (IBM, EBR et Loran Technologies). La fraude concerne un contrat de 24 millions de Revenu Québec.
— Tommy Chouinard

PQ Divergence entre Drainville et Cloutier sur l'identité

L'avenir du Parti québécois passera par l'affirmation identitaire, notamment en proclamant la laïcité de l'État, selon le député de Marie-Victorin, Bernard Drainville, un avis que ne partage pas son collègue Alexandre Cloutier. C'est la pertinence du PQ et du mouvement souverainiste dans son ensemble qui se jouent sur cette question fondamentale, affirme Bernard Drainville, candidat au leadership du parti. Il est d'avis que le sujet ne saurait donc être mis de côté sous aucun prétexte, surtout pas durant une course au leadership. En entrevue à La Presse Canadienne, hier, le candidat à la succession de Pauline Marois a vivement réagi aux propos tenus à la radio de Radio-Canada en matinée par son collègue et rival Alexandre Cloutier. Au micro de Marie-France Bazzo, M. Cloutier a pris ses distances des positions identitaires de sa formation. Le débat identitaire, « il faut en revenir », a dit M. Cloutier, mettant en garde ses rivaux contre la tentation d'adopter des « positions extrêmes », en cédant le pas à la « partisanerie ». Il disait privilégier les positions consensuelles. M. Drainville, qui revient de Paris où il était invité à participer samedi à un colloque sur la laïcité, se dit en « profond désaccord » avec le discours tenu par son collègue député de Lac-Saint-Jean.
— La Presse Canadienne



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Alexandre Cloutier et Bernard Drainville

TransCanada Nouvelle firme de relations publiques recherchée

TransCanada a confirmé hier être à la recherche d'une nouvelle firme de relations publiques pour l'aider à faire la promotion du projet d'oléoduc Énergie Est. « On est dans un environnement médiatique qui est complexe et, parfois, ça prend un coup de main pour bien alimenter cette discussion », a indiqué le porte-parole de l'entreprise, Tim Duboyce. La société albertaine a rompu ses liens avec Edelman dans la controverse, à la fin du mois de novembre. Cette firme américaine lui avait recommandé de « mettre de la pression » et de « distraire » des écologistes opposés au superprojet de 12 milliards, selon des documents internes rendus publics par Greenpeace. Le plan recommandait en outre de scruter les antécédents judiciaires des militants antipipeline. TransCanada a assuré qu'elle n'a jamais mis en œuvre cette recommandation. Elle a annoncé peu après qu'elle ne renouvellerait pas son contrat avec la firme.
— Martin Croteau

Élections fédérales Un conseiller municipal veut se faire élire sous la bannière conservatrice

Le conseiller municipal de la Ville de Montréal Steve Shanahan tentera de faire le saut en politique fédérale en briguant les suffrages pour le Parti conservateur aux élections du 19 octobre dans la circonscription de Ville-Marie–Le Sud-Ouest–Île-des-Sœurs. Le ministre des Affaires intergouvernementales, Denis Lebel, doit confirmer la candidature de M. Shanahan ce matin à Montréal. Après avoir puisé dans le monde des médias (Pascale Déry, ancienne journaliste à TVA, dans Mont-Royal) et le monde des finances (Éric Girard, ancien haut dirigeant de la Banque Nationale, dans Lac-Saint-Louis), le Parti conservateur recrute maintenant dans le monde municipal dans l'espoir de réaliser une percée dans la métropole. M. Shanahan a été élu sous la bannière du parti le Vrai Changement pour Montréal, qui était alors dirigé par Mélanie Joly. Or, Mme Joly, qui a quitté la direction de son parti municipal en septembre dernier, a annoncé récemment qu'elle souhaite représenter le Parti libéral de Justin Trudeau aux prochaines élections dans la circonscription d'Ahuntsic-Cartierville. — Joël-Denis Bellavance



Poutine, d'invisible à guerrier

Invisible depuis le 5 mars, Vladimir Poutine est réapparu hier. S'il a blagué sur les rumeurs entourant sa longue absence, le président russe a aussi envoyé un message plus sérieux à l'Occident. Il a ordonné le déploiement de 40 000 soldats dans le nord de la Russie, aux portes du Canada. Les enjeux en cinq questions et réponses.

LAURA-JULIE PERREAULT

Q Mais où était donc Vladimir Poutine?

R Assistait-il à la naissance de l'enfant de sa maîtresse, subissait-il une chirurgie plastique ou encore, faisait-il l'objet d'un putsch? La semaine dernière, la machine à rumeurs allait bon train au sujet du président russe, disparu de la scène publique depuis le 5 mars. Le Kremlin se limitait à dire qu'il ne se sentait pas bien. Hier, Vladimir Poutine a refait surface à Saint-Pétersbourg où il a rencontré le président kirghize, Almazbek Atambayev. Il n'a donné aucune précision sur la longue absence et s'est contenté de plaisanter. « Sans rumeurs, la vie serait ennuyeuse », a-t-il donné en guise d'explication.

Q Hier, le président russe a annoncé un important déploiement militaire dans le nord du pays. Que sait-on sur ce déploiement?

R Hier matin, Vladimir Poutine a mis la flotte nordique du pays en « état d'alerte maximale ». Cette flotte, composée de quelque 40 000 troupes, 41 navires de guerre, 15 sous-marins et 110 avions de chasse, procédera à des exercices militaires toute la semaine dans l'Arctique. Ce déploiement coïncide avec le premier anniversaire de l'annexion de la Crimée par la Russie. Le ministre de la Défense, Sergueï Choïgu a expliqué que « les nouvelles menaces » qui pesaient contre la Russie « obligeaient les forces armées à accroître leurs capacités » militaires. « Une attention spéciale doit être portée à de nouveaux positionnements stratégiques dans le nord », a ajouté M. Choïgu.

Q De quelles « nouvelles menaces » le ministre de la Défense russe parle-t-il?

R Expert de l'ex-URSS à l'Université du Québec à Montréal, Yann Breault note que l'escalade militaire n'est pas limitée à la Russie. Au cours des derniers jours, la Norvège, un membre de l'OTAN, a commencé un exercice militaire avec 5000 troupes dans le Finnmark, à la frontière de la Russie. D'autres exercices de l'OTAN ont eu lieu dans la mer Noire. Les États-Unis ont annoncé l'envoi de 3000 soldats et d'équipements militaires dans les États baltes, qui se sentent menacés par la Russie. Hier, le secrétaire de l'OTAN a rencontré le premier ministre moldave, Chiril Gaburici. « Les choses se calment en Ukraine de l'Est. Il y a beaucoup moins de combats. Le président ukrainien prépare un projet d'autonomie pour le Donbass. La renégociation du rapport de force entre l'Ouest et la Russie se déplace », croit M. Breault.

Q Est-ce la première fois que la Russie décrète un état d'alerte maximal?

R Non. Yann Breault note que 65 000 militaires russes ont été appelés en renfort l'été dernier en marge du conflit en Ukraine de l'Est. Depuis l'an dernier, le bras de fer entre l'Occident et la Russie incite le gouvernement russe à investir lourdement dans ses forces armées. Cette année, le budget militaire russe atteint 80 milliards, soit 30 % de plus qu'en 2014. Vladimir Poutine a aussi annoncé qu'il dépensera 340 milliards US pour renforcer l'armée russe avant la fin de la décennie.

Q Comment le gouvernement canadien réagit-il à l'exercice militaire russe, qui se déroule tout près de sa frontière boréale?

R Le Canada est déjà à couteaux tirés avec la Russie. La semaine dernière, le ministre de la Défense Jason Kenney a affirmé que depuis que la frégate canadienne HMCS Fredericton est arrivée dans la mer Noire dans le cadre d'une mission de l'OTAN, les marins canadiens ont été confrontés par des navires de guerre russes et survolés a basse altitude par des avions de chasse, une affirmation que nie l'OTAN. Hier, Jason Kenney a dit que le Canada a noté une présence militaire russe accrue dans l'Arctique depuis l'an dernier et « prend la question très au sérieux ». « Notre gouvernement, depuis son arrivée au pouvoir en 2006, a souligné l'importance de donner un sens pratique à notre souveraineté dans l'Arctique en augmentant nos ressources militaires qui peuvent y être déployées », a-t-il dit.



MONDE

La fin de Bibi ?



AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

La scène se passe dans le studio d'une chaîne de télé où 8 des 11 chefs de partis briguant un poste à la Knesset, le Parlement israélien, débattent des enjeux de la campagne électorale en cours.

L'échange se corse quand Avigdor Lieberman, chef d'un parti ultranationaliste, attaque de front Ayman Odeh, leader de la Liste arabe unie qui rassemble les principaux partis politiques de la minorité arabe israélienne.

« Pourquoi êtes-vous venu dans ce studio, pourquoi n'êtes-vous pas à Gaza ou Ramallah, on ne veut pas de vous ici ! » lance ce politicien originaire de la Moldavie de l'époque soviétique.

« Mais je suis bienvenu dans ma patrie, je fais partie de ce paysage », réplique son adversaire.

Cette altercation ne trompe pas : nous sommes bel et bien en Israël. Dans quel autre pays un citoyen issu d'une minorité représentant 20 % de la population pourrait-il se faire ainsi prier d'aller faire campagne ailleurs, sans que l'incident ne crée une tempête politique ?

Doit-on s'attendre à un changement de cap majeur ? En tout cas, pas sur la question des relations israélo-palestiniennes, qui a été pratiquement absente de la campagne.

Avigdor Lieberman, leader du parti Israel Beitenou (Israël notre maison), et ex-ministre des Affaires étrangères, a une idée fixe : il veut expulser les Arabes israéliens vers les territoires palestiniens.

Paradoxalement, ce sont ses efforts visant à hausser le seuil d'entrée à la Knesset, et ainsi limiter la représentation arabe, qui ont abouti à la création d'une liste unique briguant les suffrages au nom de cette minorité.

Pour ne pas se faire éliminer du paysage politique, quatre formations arabes, représentant des courants aussi opposés que l'extrême gauche et les islamistes, ont décidé de se présenter sous un seul parapluie. Résultat : la minorité arabe est plus forte politiquement qu'elle ne l'a jamais été.

À la veille du vote, les sondages prédisaient qu'elle pourrait décrocher jusqu'à 13 des 120 sièges de la Knesset. Dans un paysage politique ultra fragmenté, c'est assez pour influencer la couleur du prochain gouvernement.

■■■

Au moment où paraît ce texte, les Israéliens continuent toujours de voter et le résultat de leur choix démocratique reste inconnu.

Mais cette union sans précédent entre les partis arabes de toute allégeance s'impose déjà comme l'un des phénomènes les plus marquants de ce scrutin.

Il y en a d'autres. Notamment la baisse de popularité du premier ministre Benyamin Nétanyahou, qui avait déclenché des élections hâtives dans l'espoir de raffermir sa coalition. Et dont le parti, le Likoud, semble se diriger vers une deuxième place, derrière l'Union sioniste, formation de centre gauche dirigée par le travailliste Isaac Herzog.

Comment expliquer cette chute ? « Beaucoup d'électeurs en ont assez de Bibi », tranche l'analyste israélien Moshe Maoz, utilisant le surnom familier du premier ministre sortant.

Celui-ci a surtout fait campagne sur le thème de la peur, la menace iranienne et le spectre d'un nouvel Holocauste. Et il a totalement négligé les questions sociales qui préoccupent au plus haut point ses compatriotes. « Il parle d'Iran, mais les gens ont besoin de manger », analyse Moshe Maoz.

En d'autres mots, la stratégie de la peur a probablement atteint ses limites. La stratégie de l'humour aussi. Devant la flambée des prix qui affecte les gens au quotidien, ses pubs électorales sous forme de blagues, très condescendantes à l'endroit de ses adversaires, ont pu, elles aussi, se retourner contre Benyamin Nétanyahou.

Elles étaient parfois très drôles. Mais les électeurs n'entendaient pas du tout à rire. Ajoutez-y les frasques de sa femme, Sara, qui aurait encaissé pendant des années la consigne de bouteilles achetées aux frais de l'État et vous avez assez d'éléments pour expliquer une éventuelle déconfiture, dans un vote qui a des airs de « Bibirendum ».

Doit-on pour autant s'attendre à un changement de cap majeur ? En tout cas, pas sur la question des relations israélo-palestiniennes, qui a été pratiquement absente de la campagne électorale.

Si sa victoire se confirme, Isaac Herzog devra encore réussir à bâtir une coalition pour former le gouvernement – ce qui ne sera pas facile, ses alliés naturels ne lui permettant pas de décrocher les 61 sièges nécessaires, si on se fie aux sondages.

S'il fait alliance avec la Liste arabe unie, il risque de perdre des alliés potentiels à sa droite. Sinon, il risque de devoir se marier avec… le Likoud, son principal adversaire d'aujourd'hui. Les lendemains électoraux en Israël sont faits de ces douloureuses tractations.

Le cas échéant, un futur gouvernement dirigé par les travaillistes pourrait geler les constructions juives en Cisjordanie. Il sera peut-être moins provocateur que le gouvernement de Nétanyahou. Il relancera peut-être les pourparlers de paix. « Mais de là à penser qu'il aboutira à la création d'un État palestinien, c'est une illusion », avertit le politologue Yossi Alpher.

Moshe Maoz n'est pas plus optimiste. L'élection de l'Union sioniste, dirigée par les travaillistes, « ne mènera pas vers la paix ».

Pour ça, conclut-il, « il nous faudrait un miracle… »



PHOTO BAZ RATNER, REUTERS

La stratégie de la peur employée par Benyamin Nétanyahou a probablement atteint ses limites. La stratégie de l'humour aussi. Devant la flambée des prix qui affecte les gens au quotidien, ses pubs électorales très condescendantes ont pu, elles aussi, se retourner contre lui.

Le casse-tête israélien

Voici comment pourraient se répartir les 120 sièges de la Knesset (Parlement israélien) à l'issue du vote d'aujourd'hui. Si l'on se fie aux sondages, le principal mouvement de centre gauche, l'Union sioniste, a de très bonnes chances de devancer le Likoud de Benyamin Nétanyahou. Mais il risque d'avoir du mal à bâtir sa coalition.

Partis de droite : total 47
Likoud : 21
Maison Juive : 11
Koulanou : 9
Israel Beitenou : 6

Partis de centre gauche : total 41
Union sioniste : 25
Yesh Atid : 11
Meretz : 5

Partis arabes
Liste arabe unie : 13

Partis ultrareligieux : total 19
Shas : 9
UTJ : 6
Yachad Ha'am Itanou : 4

Sondage publié le 13 mars 2015 (Smith-Reshet)



PHOTO THOMAS COEX, AGENCE FRANCE-PRESSE

Le leader de l'Union sioniste, favori dans les sondages, Isaac Herzog (au centre).

AUJOURD'HUI DANS LA SECTION PAUSE SANTÉ



La section Pause présente des thèmes différents tous les jours, uniquement dans La Presse+.

Disponible dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google play
LaPressePlus.ca
LA PRESSE+

LE TOUR DU GLOBE

Vanuatu Appel à l'aide après le cyclone *Pam*

Le président du Vanuatu a appelé la communauté internationale à l'aide, hier, après le passage dévastateur du cyclone *Pam*, qui a fait 24 morts et où les associations humanitaires éprouvaient de grandes difficultés à aider les survivants. La voix étranglée par l'émotion Baldwin Lonsdale a expliqué que les besoins de son pays – l'un des plus pauvres du monde – étaient immenses : « Nous avons tout à reconstruire. » Le cyclone de catégorie 5 – la plus élevée – a ravagé l'archipel de 270 000 habitants vendredi, accompagné de rafales supérieures à 320 km/h.

— Agence France-Presse

Chine Mille militants arrêtés en 2014

Près d'un millier de militants des droits de l'homme ont été arrêtés l'an dernier en Chine, a indiqué hier une ONG, accusant le président Xi Jinping d'avoir le « pire bilan en termes de violations des droits de l'homme en Chine » depuis deux décennies. « Depuis l'entrée en fonction du président Xi [il y a deux ans], les militants, avocats, journalistes et intellectuels libéraux sont interpellés et détenus dans des proportions inédites depuis le milieu des années 90 et la répression d'après le mouvement de Tiananmen » réprimé dans le sang en 1989.

— Agence France-Presse

Grèce Doigt d'honneur à l'Allemagne

Le ministre grec des Finances était au cœur d'une controverse, hier, à la suite de la diffusion dans un talk-show allemand d'une vidéo qui le montre en train de faire un doigt d'honneur à l'Allemagne en 2013. Yanis Varoufakis a nié dimanche avoir fait ce geste et a affirmé que la « vidéo était truquée », ce qui a été contredit par plusieurs experts, hier. La Grèce entame une semaine cruciale pour les négociations sur sa dette.

— Agence France-Presse

États-Unis Record de neige à Boston

Boston a établi cet hiver un nouveau record d'enneigement après avoir subi les assauts de plusieurs grosses tempêtes de neige, a indiqué le service météorologique national (NWS). La ville avait reçu dimanche 275,8 cm de neige cet hiver, ce qui écrase le précédent record de 107,6 cm qui datait de 1995-1996. Un résultat que Marty Walsh, le maire de Boston, a salué sur Twitter : « Super Bowls, séries mondiales, Coupes Stanley et chutes de neige records. Nous sommes vraiment une ville de titres. Il n'y aura pas de défilé. »

— Agence France-Presse

Il avoue ses crimes… sur HBO

L'Amérique est fascinée par un documentaire-choc sur un millionnaire soupçonné de meurtres

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Arrêté samedi soir à La Nouvelle-Orléans, Robert Durst parviendra-t-il de nouveau à échapper à la justice ? C'est la question que se posait une bonne partie de l'Amérique, hier, au lendemain de la conclusion sensationnelle d'un documentaire de HBO où ce descendant excentrique d'une richissime famille de l'immobilier de New York semble avouer sa culpabilité pour des meurtres non élucidés. Retour chronologique sur cette histoire macabre et rocambolesque dont le dernier mot n'a pas été écrit.

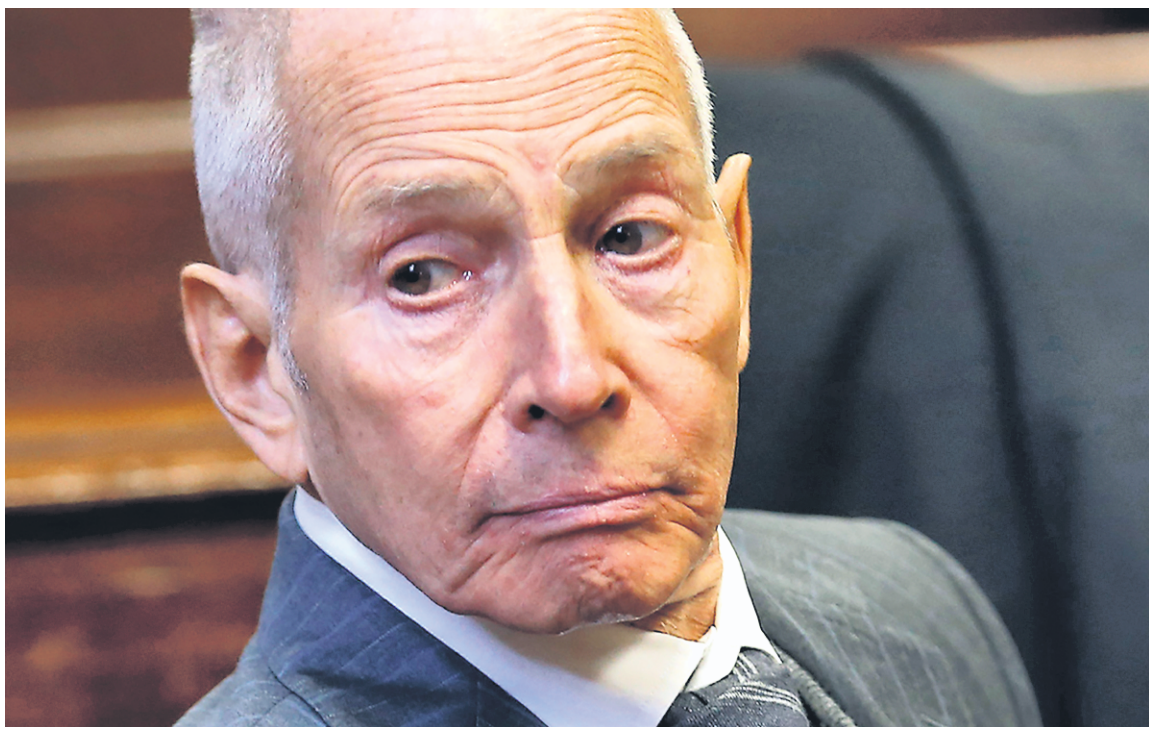


PHOTO MIKE SEGAR, ARCHIVES REUTERS

Dans la scène finale d'un documentaire, Robert Durst, soupçonné de trois meurtres, murmure seul dans les toilettes: « Merde, qu'est-ce que j'ai fait ? Je les ai tous tués, bien sûr », ignorant que son micro sans fil est toujours allumé. La veille de la diffusion, Durst a été arrêté par des agents du FBI.

5 FÉVRIER 1982

Robert Durst signale à la police la disparition de sa première femme, Kathleen Durst, avec laquelle il est marié depuis neuf ans. Il raconte qu'il ne l'a pas vue depuis le 31 janvier. Il dit l'avoir conduite tard en soirée à la gare de Katonah, au nord de New York, d'où elle devait selon lui prendre un train pour Manhattan, où le couple possède deux appartements. Au cours de la même journée, Kathleen Durst confie à une amie sa crainte que son mari s'en prenne à elle. La police interroge Durst, mais ne l'inculpe pas. Kathleen Durst n'a jamais été retrouvée et est aujourd'hui considérée comme légalement décédée.

24 DÉCEMBRE 2000

Susan Berman, amie proche de Robert Durst, est retrouvée morte dans sa maison de Benedict Canyon, en Californie. Elle a été assassinée d'une balle derrière la tête. Elle avait été la porte-parole officieuse de Durst à l'époque de l'enquête sur la disparition de sa première femme, dont elle était également l'amie. Sa mort survient au moment où la police de l'État de New York relance son enquête sur cette disparition et s'apprête à l'interroger sur ce qu'elle en sait. La police soupçonne Durst du meurtre de Mme Berman, mais elle ne parvient pas à prouver qu'il était en Californie le jour du crime.

11 NOVEMBRE 2003

Robert Durst est acquitté du meurtre de Morris Black, survenu en septembre 2001. Black était le voisin de Durst à Galveston, au Texas, où celui-ci avait loué un appartement un an plus tôt, en se faisant passer pour une femme muette, après avoir appris la réouverture de l'enquête sur la disparition de sa première femme. Son avocat est parvenu à convaincre le jury que Durst a ouvert le feu accidentellement sur Black alors que les deux hommes luttaient pour la possession d'une arme à feu. Le verdict est d'autant plus surprenant que Durst a admis avoir démembré et jeté le corps de Black dans la baie de Galveston, dans un moment de panique exacerbé par les effets de la marijuana.

6 FÉVRIER 2006

À l'issue d'une action en justice, Robert Durst coupe ses liens avec sa famille milliardaire, qui possède 10 gratte-ciel à Manhattan, dont le Condé Nast Building à Times Square. En retour, il obtient la somme de 65 millions de dollars. Robert Durst est le fils aîné de Seymour Durst. Il a rompu avec sa famille en 1994 après que son père lui eut préféré son frère cadet Douglas pour lui succéder à la tête de son empire immobilier.

8 FÉVRIER 2015

La chaîne HBO diffuse la première tranche d'un documentaire intitulé *La malchance : la vie et les morts de Robert Durst* et réalisé par Andrew Jarecki, qui a déjà tourné en 2010 une fiction (*All Good Things*) sur le même sujet. En apprenant que Durst a accepté de collaborer au documentaire, le procureur de Los Angeles annonce son intention de rouvrir l'enquête sur la mort de Susan Berman, l'amie de Durst, survenue en 2000. Mais Durst ne semble pas inquiet. « Je vais pouvoir raconter mon histoire à ma façon », dit-il dans le deuxième épisode du docu. « Ça fait tellement longtemps », ajoutera-t-il en mettant en doute la possibilité qu'un procureur puisse trouver le budget pour enquêter de nouveau sur les meurtres non élucidés.

15 MARS 2015

La chaîne HBO diffuse la sixième et dernière tranche du documentaire. L'épisode prend fin lorsque Durst s'excuse pour aller aux toilettes. Ignorant que son micro sans fil est toujours allumé, il murmure pour lui-même : « Merde, qu'est-ce que j'ai fait ? Je les ai tous tués, bien sûr. » La veille de la diffusion de cet épisode, des agents du FBI avaient arrêté Durst dans un hôtel de La Nouvelle-Orléans relativement au meurtre de Susan Berman, son amie de Los Angeles. Il n'est pas certain que la confession présumée de Durst sera admissible dans un procès. Cette confession pourrait cependant s'ajouter à des documents manuscrits vraisemblablement incriminants présentés dans le documentaire et connus des enquêteurs.

16 MARS 2015

« Bob Durst n'a pas tué Susan Berman. Il est prêt à mettre fin aux rumeurs et conjectures et à avoir son procès », a déclaré hier l'avocat de Robert Durst, Dick DeGuerin, à la sortie d'un tribunal de La Nouvelle-Orléans, où son client, revêtu d'une combinaison orange, a renoncé à s'opposer à son transfert vers Los Angeles. Il pourrait cependant faire face à des accusations à La Nouvelle-Orléans, ayant notamment été arrêté en possession d'un revolver.



*Les offres à la location s'appliquent aux modèles Impreza 2.0i 2015 4 portes (FF 120) à transmission manuelle/Impreza 2.0i 2015 5 portes (FG 120) à transmission manuelle. Mensualités de 219 $ / 229 $ pour un terme de 48 mois et 1 384,85 $ / 962,10 $ en comptant initial. Premier paiement requis à la signature du contrat. Le montant total exigé avant le début de la location est de 1 861,23 $ / 1 386,66 $ (taxes incluses). Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrage additionnel de 0,10 $ le km. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, les frais de transport et de prélivraison ainsi que les droits spécifiques sur les pneus neufs sont inclus. Le permis de conduire, l'immatriculation (prix varie selon le client) et les assurances sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les offres et spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Les offres sont disponibles sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCL Les offres sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2015. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. ‡Les notes sont attribuées par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). Visitez www.iihs.org pour plus de détails sur les procédures de tests. †EyeSight® est une technologie d'aide à la conduite susceptible de ne pas fonctionner de manière optimale dans certaines conditions. EyeSight® n'est pas conçu pour se substituer à la vigilance et à l'attention du conducteur sur la route. Le système pourrait ne pas réagir dans toutes les situations. Il incombe en tout temps au conducteur d'adopter une conduite sécuritaire et prudente. L'efficacité du système dépend de nombreux facteurs, tels que l'entretien du véhicule ainsi que les conditions météorologiques et routières. Enfin, malgré toutes les technologies sophistiquées en place, un conducteur doté d'une bonne vision, qui est attentif à la route sera toujours le meilleur gage de sécurité sur la route. Consultez le Manuel du propriétaire pour les détails de fonctionnement et les limites. §Prix valeurs résiduelles ALG Canada 2015 pour la Subaru Impreza 2015, segment voiture compacte. ALG est la référence dans l'industrie automobile pour déterminer les valeurs résiduelles et les données de dépréciation, www.alg.com. ØLes participants admissibles doivent confirmer l'attribution d'un diplôme dans les quatre mois suivant l'achat, ou avoir obtenu un diplôme dans l'année en cours ou dans les deux années civiles précédentes à l'issu d'un programme collégial de deux ans (minimum de 48 semaines) dans un établissement reconnu. La remise est applicable seulement aux véhicules neufs non immatriculés. Limite à 1 de une seule remise par diplômé. La remise aux diplômés est cumulative à la plupart des incitatifs offerts aux consommateurs par Subaru Canada Inc., mais ne peut être combinée à aucune remise ou réduction d'employé. L'offre est non transférable. Le véhicule doit être immatriculé au nom du diplômé par acheteur admissible.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président, Information et éditeur adjoint
Mario Girard et Alexandre Pratt > Directeurs principaux, Information
André Pratte > Vice-président, Éditorial

ÉDITORIAL

Les gaffes grecques



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Élu avec le mandat de libérer la Grèce de l'austérité imposée par l'Union européenne et le Fonds monétaire international, le gouvernement d'Alexis Tsipras semble faire exprès de contrarier les créanciers du pays. À tel point que même les observateurs les plus optimistes perdent patience. « Je jette l'éponge, a lancé dimanche l'économiste Erik Nielsen, du groupe financier UniCredit. Si les Grecs ne veulent pas suivre les règles, qu'ils quittent la zone euro ! »

Le gouvernement d'Alexis Tsipras semble faire exprès de contrarier les créanciers du pays.

Le gouvernement formé par la coalition Syriza s'était donné une mission presque impossible : convaincre l'Europe et le FMI de renouveler leur appui financier tout en desserrant l'étreinte des réformes. Dans l'esprit des nouveaux gouvernants, ces réformes ne sont pas le remède, mais la cause de la profonde récession dans laquelle le pays a sombré.

Cependant, une réalité demeure incontournable : sans l'aide de l'UE et du FMI, la Grèce ferait faillite. Athènes est donc mal placée pour les envoyer promener. Le gouvernement Tsipras devait plutôt démontrer à ses partenaires que son approche pouvait remettre la Grèce sur la voie de la croissance et de la santé financière. Pour vaincre le scepticisme des apôtres de l'austérité, il fallait avant tout de la rigueur et de la diplomatie. La politique échevelée du jeune premier ministre et de son ministre des Finances, Yanis Varoufakis, donne plutôt l'impression qu'on a affaire à une bande de collégiens.

La semaine dernière, M. Tsipras a sorti des boules à mites les demandes de compensations financières faites à l'Allemagne pour les pertes subies pendant l'occupation nazie. La question fait l'objet depuis des années d'interminables débats juridiques, les Allemands soutenant que des compensations ont déjà été versées en 1953 et en 1990.

Le premier ministre voulait apparemment, par cette diversion, colmater les brèches qui ont commencé à apparaître dans son parti. Le discours a surtout eu pour effet d'accroître la colère de la population allemande. Selon un sondage publié vendredi dernier, 52 % des Allemands souhaitent que la Grèce quitte la zone euro, une hausse de 11 points en un mois.

Pendant ce temps, le flamboyant Varoufakis n'a cessé d'agacer ses homologues européens en consacrant plus de temps aux entrevues avec les médias qu'aux négociations. Disant « mépriser le *star-system* », le ministre s'est néanmoins laissé photographier par *Paris Match*, avec sa femme, dans leur luxueux « nid d'amour au pied de l'Acropole ».

Lorsqu'une vidéo s'est mise à circuler le montrant faire le doigt d'honneur à l'Allemagne, au cours d'une conférence prononcée en 2013, Varoufakis a prétendu que le film avait été truqué. Inutile de dire que son geste a fait la une des journaux allemands ; son explication n'a convaincu personne.

Le ministre belge des Finances, Johan Van Overtveldt, a exprimé hier la frustration croissante des Européens : « Les réformes fonctionnent en Espagne et au Portugal. Elles ont fonctionné en Irlande. Si ça ne marche pas en Grèce, c'est parce que les autorités grecques n'ont pas fait le nécessaire. »



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Adapter la pratique aux besoins

Le Québec n'utilise pas au maximum la capacité que peut lui offrir son corps médical



GAÉTAN BARRETTE
Ministre de la Santé et des Services sociaux

Cela fait maintenant près de 20 ans que le système de santé a effectué le virage ambulatoire ayant mené à la mise à la retraite de plusieurs centaines de médecins et d'infirmières. Depuis, nous avons ouvert les portes de nos facultés de médecine et avons investi plusieurs milliards de dollars dans la rémunération des médecins. Collectivement, nous avons effectué le rattrapage et reconnu le travail des médecins à sa juste valeur en ajustant leur revenu à ce qui se donne ailleurs au Canada.

Dans le contexte actuel, un gouvernement responsable doit aborder la question de l'accessibilité aux soins de santé en termes de capacité et de productivité. Autrement dit, est-ce que le Québec utilise au maximum la capacité que peut lui offrir son corps médical ? La réponse à cette question est non et la plupart des intervenants en commission parlementaire le reconnaissent.

Depuis 1970, lorsque vous voyez un médecin, la RAMQ collige, entre autres, votre nom, le service rendu et la date à laquelle le service a été rendu. À partir de ces données, plusieurs analyses ont été faites et, peu importe la méthodologie utilisée, le résultat est le même, implacable : au cours des 15 dernières années, le nombre de médecins a augmenté et leur rémunération a augmenté. Malheureusement, le nombre total de services rendus à la population a diminué. La population en vient même à penser que les problèmes d'accès aux médecins de famille sont inévitables.

Selon les données véhiculées par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), la charge moyenne normale d'un médecin est de 18 patients par jour. Pour notre part, nous estimons qu'elle devrait être entre 20 et 25 visites par jour. Mais soyons bons joueurs et utilisons les chiffres de la FMOQ. En extrapolant ces chiffres sur une année, à 5 jours/semaine, 40 semaines/année et donc 200 jours avec 12 semaines de vacances, un médecin devrait être en mesure, selon la FMOQ, de livrer 3600 visites annuellement. Ceci équivaut à 31,5 millions de visites pour l'ensemble du corps médical (on compte 8769 médecins de famille au Québec).

Comme les données de la RAMQ indiquent que les patients effectuent 27,5 millions de visites annuellement, il y aurait donc une capacité annuelle inutilisée de 4 millions de visites.

Comme les données de la RAMQ indiquent que les patients effectuent 27,5 millions de visites annuellement, il y aurait donc une capacité annuelle inutilisée de 4 millions de visites.

Demander à un omnipraticien de maintenir un ratio de 18 visites par jour dans un quartier composé de familles de classe moyenne est probablement insuffisant. À l'inverse, ce même ratio serait probablement trop élevé pour un médecin pratiquant auprès de clientèles plus lourdes dans un quartier défavorisé, ou encore ayant une pratique orientée vers des patients en perte d'autonomie ou en soins à domicile.

Une pondération du taux d'assiduité est donc nécessaire et est prévue par règlement. Celui-ci fait toujours l'objet d'une publication et d'une période de consultation avant d'être adopté par le gouvernement. J'aurai d'ailleurs l'occasion de le rendre public au cours des prochains jours.

Cela dit, il demeure que la démographie et la prévalence des clientèles vulnérables ne peuvent justifier que seuls 36 % des médecins atteignent actuellement un volume annuel de 3600 visites. Sinon, il faudrait faire le constat que la majorité des Québécois est composée de patients vulnérables, ce qui n'est évidemment pas le cas.

En appliquant une moyenne de 20 visites quotidiennes par médecin, la capacité annuelle serait alors de 35 millions de visites et, à 25 par jour, de 44 millions. Soulignons que 2332 médecins voient actuellement ce nombre de patients quotidiennement et que des médecins en commission parlementaire nous ont indiqué voir 25 patients par jour. Ce chiffre n'est donc pas exagéré.

Les Québécois ont investi considérablement dans la rémunération et dans la formation du corps médical au cours des dernières années. Ils sont en droit de réclamer un meilleur accès aux soins de santé. Compte tenu des analyses, il serait irresponsable d'aborder ce débat sans tenir compte de la question de la productivité.

Les analyses sur la productivité des médecins sont accessibles au www.msss.gouv.qc.ca

PORTRAIT DE LA PRATIQUE MÉDICALE

Nombre annuel de visites	Nombre de médecins
> 1 à 1000	826
> 1001 à 1500	486
> 1501 à 2000	668
> 2001 à 2500	995
> 2501 à 3000	1239
> 3001 à 3500	1188
> 3501 à 4000	1035
> 4001 à 4500	769
> 4501 à 5000	500
> 5001 et plus	1063
> Total	**8769**

Source : ministère de la Santé et des Services sociaux

OPINION

Dans la cour de qui ?



MICHEL DESAUTELS
Infirmier, Montréal

L'auteur réagit au texte de Gaétan Frigon, « Dans la cour des autres », publié hier.

Ainsi monsieur Frigon, nous sommes atteints, nous de la fonction publique, du syndrome « pas dans ma cour ». Serions-nous plus avisés de faire ce que nous demande le gouvernement ? Geler nos salaires, voilà, selon vous, une bonne solution. Les prix à l'alimentation, ils vont être aussi gelés ? Le prix de l'essence ? Les listes d'attente en chirurgie vont diminuer avec moins de personnel en soins, croyez-vous ? Le privé va tout régler ça ? Donc les riches pourront se faire soigner et les pauvres n'auront qu'à crever ? Sélection naturelle ?

Que font les pétrolières, les pharmaceutiques, les sociétés minières pour réduire notre déficit ?

Laissez-moi vous corriger dans au moins une de vos affirmations. Vous écrivez « effort collectif ». Êtes-vous bien sûr que ce terme est approprié ? Que font les pétrolières, les pharmaceutiques, les sociétés minières pour réduire notre déficit ? Quand on dit « collectif » faut-il les exclure ? Ces compagnies, maintes fois milliardaires, profitent de nos routes, de nos infrastructures, de nos subventions. Ne serait-ce pas le temps pour elles de retourner l'ascenseur au système public ? Que fait le gouvernement pour aller chercher ce retour d'ascenseur ? Est-ce que nos députés font leur part pour l'effort collectif ?

Personne ne semble contre l'idée de diminuer le déficit, mais peut-on parler des moyens préconisés ? Regardez ce qui s'est fait ailleurs, quand on a réduit les dépenses plutôt que d'aller chercher des revenus supplémentaires. En France, en 2010, une dette de 1601 milliards d'euros ; la solution, comme celle de notre gouvernement libéral : réduire de 56 milliards d'euros les dépenses. Résultat : en 2013, une dette de 1925 milliards d'euros !

En Espagne, au Royaume-Uni, en Belgique c'est la même chose. La solution n'en est pas une. Comment voulez-vous stimuler l'économie quand vous appauvrissez une population qui achètera de moins en moins ? Si le but est bien de diminuer le déficit, ce sera un échec. Par contre, si on veut tuer les services publics et se donner une société qui favorise les riches, alors là, bravo !

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? Écrivez-nous à **debats@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**

DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**

CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Le ministre Denis Lebel reproche à la FTQ de se servir des cotisations des travailleurs pour promouvoir une campagne anticonservatrice. À sa place je serais très gêné. Les conservateurs ont dépensé près d'un milliard en publicité pour promouvoir leurs politiques avec les fonds publics depuis qu'ils sont au pouvoir…

— Pierre Lalande

DÉBATS

Le recteur Brière donne une leçon d'éthique

En surréclamant les droits d'auteur et en brandissant la menace d'une poursuite, COPIBEC exagère la portée du droit d'auteur



DAVID LAMETTI
Directeur par intérim du Centre des politiques en propriété intellectuelle et professeur agrégé de Droit à l'Université McGill

Dans un communiqué récent, plusieurs auteurs québécois de renom ont critiqué le recteur de l'Université Laval pour sa décision de ne pas renouveler le contrat entre l'Université et COPIBEC (Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction), et même de se défendre dans le cadre d'un litige initié par COPIBEC au nom de ses auteurs. Les auteurs prétendent subir une atteinte à leurs droits d'auteur et déclarent que le recteur Denis Brière devrait agir décemment et payer.

La scène est sans aucun doute orchestrée par COPIBEC pour obtenir le soutien du public pour son litige. Il ne faut pas s'y faire prendre. L'Université Laval agit légalement et éthiquement en défendant ses droits et ceux de ses étudiants et enseignants sous la Loi sur le droit d'auteur. Ce sont plutôt COPIBEC et ses auteurs qui adoptent un comportement problématique en exigeant des redevances pour des droits qu'ils ne détiennent pas. En surréclamant les droits d'auteur et en brandissant la menace d'une poursuite, COPIBEC exagère la portée du droit d'auteur.

Le concept du droit d'auteur n'est pas illimité au Canada. Il ne l'a jamais été. Le droit à « l'utilisation équitable » que l'Université Laval défend est consacré dans la Loi sur le droit d'auteur et sert une variété de fins d'intérêt public, incluant l'éducation, la recherche et l'étude privée. Celles-ci furent aussi caractérisées par la Cour suprême comme des « droits des utilisateurs », ce qui a permis l'application spécifique de l'utilisation équitable dans le contexte de l'éducation primaire et secondaire. Les auteurs ne doivent pas s'attendre à être rémunérés pour ces usages limités.

À travers le Canada, plusieurs universités, collèges et commissions scolaires ont refusé de renouveler des contrats comme ceux proposés par COPIBEC. Ils ont plutôt choisi d'élaborer leurs propres politiques d'utilisation équitable en s'inspirant des pratiques courantes et en négociant des contrats directement avec les détenteurs de droit d'auteur lorsque nécessaire.

L'Université Laval fait preuve de leadership au Québec en s'abstenant de renouveler sa relation contractuelle avec COPIBEC. Cette dernière craint que la composante douteuse de son modèle commercial soit dès lors exposée comme étant sans fondement.

Des limites sur les droits des auteurs sont non seulement légales, mais aussi éthiques. Le droit d'auteur doit assurer la prospérité du processus créatif en équilibrant les droits des auteurs avec le bien collectif. Protéger le droit d'auteur de façon absolue étoufferait les actes créatifs en empêchant l'utilisation et la diffusion des œuvres. Une certaine mesure d'emprunt, de reproduction ou d'appropriation a toujours été non seulement tolérée, mais aussi comprise comme étant nécessaire pour le progrès des arts et l'épanouissement de la société.

Un auteur peut s'attendre à une rémunération pour son travail ; les politiques d'utilisation équitable proposées et déjà en place n'y changent rien. Les élèves et les écoles continueront d'acheter des livres, surtout des romans, lorsque ces œuvres font l'objet d'une étude spécifique ou lorsque leur lecture partielle ou complète est obligatoire. Si *Life of Pi* ou une pièce de Michel Tremblay est sur la liste de lecture d'un cours de l'Université Laval, l'œuvre devra être achetée à plein prix. Les auteurs recevront leurs redevances. Les politiques d'utilisation équitable protègent seulement l'usage d'extraits d'œuvres lorsqu'il est injuste que l'étudiant doive dépenser et que l'auteur s'attende à un rendement.

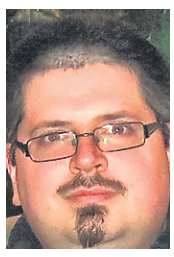
Le recteur Denis Brière défend en notre nom les attentes légitimes de ses étudiants et de ses enseignants, et défend l'importance de l'éducation, un objectif protégé par la Loi sur le droit d'auteur. Il n'a pas besoin d'une leçon d'éthique ; il en donne une.

Le Québec à deux vitesses

Dans l'autoroute de la vie, certains ont accès à des voies de contournement



ILLUSTRATION THINKSTOCK



HUGO BROSSARD
Intervenant jeunesse travaillant dans le milieu communautaire

Ces temps-ci, on parle beaucoup du modèle québécois. Je crois plutôt qu'on devrait parler « des » modèles. Notre Québec fonctionne à deux vitesses, selon notre classe sociale. Si ça va bien financièrement, ça va bien dans les autres sphères de la vie. Puisqu'on ne dépend pas du système public, on s'interroge sur sa pertinence. On le trouve lourd, trop généreux, trop cher. On se permet de juger un système que l'on ne voit que de loin. Car, dans l'autoroute de la vie, certains ont accès à des voies de contournement.

Si je quitte volontairement mon travail, je n'ai pas droit à l'assurance-emploi. Que ce soit le départ du Dr Barrette de la Fédération des médecins, des cadres supérieurs de l'UQAM, le jeu des recteurs musicaux de Concordia, la prime à l'incompétence au Dr Bolduc… mettons que ce n'est pas le cas quand on gravit l'échelle salariale ! Et encore, on parle de diminuer la sécurité d'emploi pour la rendre plus flexible… au bas de l'échelle. En cette période d'austérité, pourquoi ne pas faire preuve de rigueur et interdire ces parachutes dorés ?

Tous sont égaux devant la justice. En théorie. Le coût d'un procès civil contre une entreprise peut facilement monter dans les six chiffres. Il y a bien sûr la loi antipoursuite bâillon, mais encore faut-il avoir les reins assez solides pour tenir jusqu'à un jugement. La plus fortunée des parties n'a qu'à multiplier les procédures pour épuiser l'autre. Comme le disent nos amis anglais, *« the winner is not who is right, it is who is left »*.

S'il est vrai que vous finirez par être soigné gratuitement, encore faut-il avoir les moyens de perdre une demi-journée pour aller voir le médecin. Et il n'y a convalescence que si vous en avez les moyens. Voyez-vous, tous n'ont pas droit aux congés de maladie. Au bas de l'échelle, il semble que ce ne soit pas nécessaire. La société finit par payer cher ce manque de compassion élémentaire. Une maladie non traitée finit par empirer, de même que celle dont on ne se remet pas suffisamment par manque d'argent. Et quand ça empire, ça coûte beaucoup, beaucoup plus cher. Je parle ici du coût pour le système de santé. Le coût humain, lui, est ignoré.

L'impôt est devenu un buffet à la carte qu'on peut réduire en payant des fiscalistes.

L'impôt est devenu un buffet à la carte qu'on peut réduire en payant des fiscalistes. Créer une identité supplémentaire pour recevoir plus de *BS* est une fraude et sera châtié sévèrement. Faire la même chose pour réduire ses impôts est une pratique acceptée. Le gouvernement fait grand cas du travail au noir et de l'évitement des restaurateurs et taxis. Vous rappelez-vous avoir vu une campagne publicitaire dénonçant la planification fiscale abusive ? Malgré la disparité des sommes perdues, on installe des terminaux vérificateurs dans les restaurants, mais pas dans nos institutions financières.

À Montréal, les loyers à bon prix sont réservés aux personnes sans enfants ayant les meilleurs dossiers de crédit. La part du loyer dans le budget des pauvres augmente sans cesse, mais on nous dit qu'il faudrait qu'elle augmente plus vite pour aider les propriétaires.

Les conséquences économiques et sociales d'un père de famille envoyé en prison pour un petit larcin sont dramatiques pour sa famille. Pourtant, il faut se montrer dur envers les criminels. Par contre, nous déchirons notre chemise lorsqu'une entreprise nous ayant fraudés est accusée de fraude. Ni les dirigeants ni l'entreprise ne doivent être inquiétés. Encore, selon nos amis anglophones, *« too big to fail, too big to jail »*.

Avant, nous nous croisions tous sur le perron de l'église, au marché ou sur la place publique. Plus maintenant. Connaissez-vous seulement les noms de ceux qui habitent à trois maisons de chez vous ? On ne se côtoie plus, on ne voit plus la réalité des autres. La pauvreté devient un concept théorique.

Je crois que le vrai déficit zéro devrait être celui des inégalités. Pas celui du budget.

La nouvelle croisade

L'appel du pape François en faveur d'une action militaire contre l'EI pourrait faciliter le recrutement de djihadistes



FERRY DE KERCKHOVE
Vice-président de l'Institut de la Conférence des associations de la Défense et senior fellow à l'Université d'Ottawa. Les vues exprimées sont uniquement celles de l'auteur.

L'été dernier, le pape en avait surpris plusieurs en appelant à une action globale contre le groupe armé État islamique (EI), expliquant que le monde devait mettre un terme aux actions de l'agresseur et que pour ce faire, il pourrait falloir recourir à la force, à condition qu'une telle décision émane des Nations unies. Une telle action, selon lui, était légitime.

Lors du deuxième anniversaire de l'élection du pape François, le Vatican s'est fait beaucoup plus explicite : le monde devait unir ses forces pour mettre fin au génocide perpétré par l'EI. On ne se pardonnerait jamais d'avoir laissé se dérouler une telle tragédie. Certaines autorités du Vatican, à l'instar de la coalition actuelle, ont insisté pour dire que l'action ne pouvait se contenter d'une contribution occidentale, mais que la contribution d'États musulmans du Moyen-Orient était indispensable, le tout sous l'égide des Nations unies.

Que ce soit la première fois que le Vatican endosse une intervention militaire est déjà une évolution extraordinaire ; en quelque sorte, c'est l'adhésion du pontife au concept de la responsabilité de protéger. Il est clair que pour le Vatican, il n'y a aucun espoir de conciliation ou de négociations avec l'EI. C'est d'autant plus intéressant qu'avec les conflits en Irak, en Afghanistan, en Libye, en Syrie, ou encore le terrorisme religieux de Boko Haram au Nigeria, la responsabilité de protéger en a pris pour son grade et même devant l'EI, la coalition ne s'inspire guère du concept.

C'est comme si cette admirable idée endossée par le sommet des Nations unies de 2005 était déjà tombée en désuétude avant d'avoir été véritablement mise en œuvre. De fait, bien que la résolution 2178 des Nations unies sur l'EI ait été adoptée à l'unanimité, la coalition mise sur pied par les États-Unis n'émanait pas de l'ONU. Autrement dit, hormis le Vatican, aucun pays n'a mis de l'avant le concept d'une intervention militaire globale, excluant bien entendu l'appel du président égyptien, le général Sissi, en faveur d'une révolution religieuse contre l'EI.

Pour l'EI, cet appel de la plus haute instance religieuse dans la chrétienté ne peut qu'être interprété comme une invitation à une nouvelle guerre de religion, à une croisade contre l'islam, une fois de plus à une attaque de l'Occident contre le monde musulman.

Une guerre de religion ?

Personne ne peut mettre en doute la haute intégrité morale de la position du Saint-Siège et son statut d'observateur permanent auprès de l'ONU lui permet d'exprimer une opinion sur les grandes crises, surtout quand il s'agit de mettre en exergue le rôle de l'organisation mondiale. Mais pour l'EI, cet appel de la plus haute instance religieuse dans la chrétienté ne peut qu'être interprété comme une invitation à une nouvelle guerre de religion, à une croisade contre l'islam, une fois de plus à une attaque de l'Occident contre le monde musulman.

Comme le groupe État islamique récuse les fondements de la gouvernance multilatérale mondiale et que bon nombre d'États arabes – même s'ils appartiennent aux Nations unies – n'ont pour l'organisation et ses membres occidentaux qu'un respect mitigé en raison, entre autres, de la prodigieuse faillite du processus de paix au Moyen-Orient, l'unanimité ou la forte majorité qui pourrait se dégager à l'ONU en faveur d'une action militaire globale risquerait fort de faciliter le recrutement d'autres adeptes par l'EI. Ce dernier aurait beau jeu de dénoncer une « croisade judéo-chrétienne ».

Comme les forces chiites sont avec les peshmerga les principaux adversaires de l'EI sur le terrain, ce dernier peut jouer sur le sentiment d'un état de siège chez les sunnites pour augmenter le nombre d'adhérents coreligionnaires, en plus des mercenaires « convertis » en provenance de l'Occident. C'est en ce sens que la contre-attaque irakienne pour reprendre Tikrit et éventuellement Mossoul est pratiquement moins importante sur le plan de l'enjeu que pour la manière dont les combats se dérouleront. Si les milices chiites commettent des exactions contre les sunnites majoritaires dans les deux villes, le recrutement par l'EI connaîtra une remontée massive. L'appel du pape François, si noble et si courageux, pourrait bien n'être qu'un gros pavé dans une mare déjà fangeuse, un bourbier militaire et géopolitique dont personne ne sortira gagnant.

LA PRESSE

ARTS



PHOTO COLIN HUTTON, FOURNIE PAR CANAL +

Marc-André Grondin donne la réplique à Denis Ménochet dans la série franco-britannique *Spotless*.

TÉLÉVISION/Marc-André Grondin

Tête d'affiche à la télé française

ANABELLE NICOUD
PARIS

C'est une première pour Marc-André Grondin : le Montréalais est l'une des têtes d'affiche de *Spotless*, série dans laquelle il incarne un Français spécialiste du nettoyage de scènes de crime. Diffusée depuis hier sur la chaîne Canal+, *Spotless* jouit d'un accueil critique plutôt favorable. De passage à Paris pour une promotion éclair, Marc-André Grondin a parlé de son rôle à *La Presse*.

« Je joue un Français qui habite à Londres, qui a une femme et deux enfants ainsi qu'une entreprise de nettoyage de jobs que personne ne veut faire », dit le comédien, qui était notamment invité de l'émission *Le Grand Journal* de Canal + hier soir.

Production franco-britannique, *Spotless* a été tournée en anglais et est diffusée en France dans une version doublée. Marc-André y donne la réplique à Denis Ménochet, qui interprète son frère, mais aussi à Brendan Coyle, que les amoureux de *Downton Abbey* connaissent comme Bates, le valet de Lord Crawley.

Dès qu'il a lu le pilote de l'émission conçue par Corinne Marrinan (*Les experts*) et Ed McCardie (*Shameless*), Marc-André Grondin a eu un coup de cœur pour le projet. « J'ai vraiment tripé. J'ai trouvé qu'il y a un ton différent. Trente-six heures après l'avoir lu, j'étais à Paris, en audition avec Pascal Chaumeil [le réalisateur] et Denis Ménochet. »

« Je réussis à avoir une belle carrière en France, sans y habiter. J'aurais pu partir à L.A. ou New York et tout recommencer, mais je ne l'ai jamais fait. » — Marc-André Grondin

Toujours attaché à Montréal

Le Montréalais a passé près de sept mois à Londres sur le plateau de *Spotless*, l'an dernier. Que ceux qui le suivent sur Instagram se rassurent : les photos presque cinématographiques qu'il a régulièrement affichées n'annonçaient ni un déménagement ni une reconversion professionnelle.

Car Marc-André Grondin reste, encore et toujours, attaché à Montréal. « Je n'ai jamais voulu recommencer à zéro ailleurs. Je réussis à avoir une belle carrière en France, sans y habiter. J'aurais pu partir à L.A. ou New York et tout recommencer, mais je ne l'ai jamais fait. »

C'est la première fois que Marc-André Grondin, bien connu pour ses rôles au cinéma ici et en France, tient la vedette dans une série télévisée. Un genre que le jeune homme apprécie particulièrement.

« Je regarde beaucoup de séries américaines. Depuis cinq ou dix ans, la télévision devient de plus en plus intéressante. Avant, on se disait que la télé réunissait toute la famille alors que le cinéma abordait des thèmes complexes. Mais les séries deviennent plus en plus complexes. »

Critiques favorables

Réputées pour la qualité plutôt discutable de leurs propres productions, les chaînes françaises sont très friandes de séries télévisées. Mais avec *Les revenants* (primée et adaptée aux États-Unis), *Engrenage* et maintenant *Spotless*, Canal + change la donne.

Spotless a d'ailleurs été accueillie plutôt favorablement par les critiques – ce qui, en France, est une petite prouesse. Saluant ses « excellents acteurs », *Le Monde* salue une « série noire qui vous distille un goutte à goutte de tendresse ». *Le Figaro* situe de son côté *Spotless* entre *Breaking Bad* et *Six Feet Under*.

Une seule saison de la série a pour l'instant été tournée, et son avenir dépendra de son succès auprès des téléspectateurs.

Plus que jamais, le comédien de *C.R.A.Z.Y.*, qui porte fièrement la moustache et le crâne rasé, s'émancipe de son image de jeune premier. « Ces dernières années, mes rôles ont changé. Lentement, on accepte que je ne sois pas le jeune gai toute ma vie, dit-il en riant. Denis Côté et Stéphane Lafleur m'ont proposé des rôles intéressants et j'ai l'impression que les rôles les plus intéressants sont à venir. »

Marc-André Grondin sera à Paris ce soir pour l'avant-première de *Tu dors Nicole*, de Stéphane Lafleur, et participera à une séance de questions-réponses au cinéma UGC/Les Halles de Paris.

SPECTACLE

Mégo ne comprend toujours pas son congédiement

ALAIN DE REPENTIGNY

Une semaine après avoir appris qu'il ne faisait plus partie de l'équipe de Céline Dion, le claviériste et directeur musical Claude Mégo Lemay ne connaît toujours pas la raison de ce qu'il a qualifié de gifle sur Facebook et qu'il compare aujourd'hui à un divorce.

« J'aimerais tellement pouvoir te le dire. Je ne la comprends pas », répond-il à Éric Salvail dans l'émission *En mode Salvail*, qui sera diffusée sur V ce soir à 22 h.

À Montréal depuis vendredi, Mégo a accepté l'invitation personnelle de Salvail, lui qui n'avait rappelé aucun média depuis une semaine: « Ce n'est pas parce que je ne voulais pas répondre, c'est parce que j'en étais incapable. »

L'annonce de son congédiement a totalement pris par surprise le musicien de 62 ans. Convoqué par deux dirigeants de la nouvelle administration des Productions Feeling qu'il ne nomme pas, mais dont faisait sûrement partie Aldo Giampaolo, l'homme de confiance de René Angélil, Mégo s'est rendu à la rencontre en croyant qu'on allait lui annoncer l'éventuel retour sur scène de Céline. Il blaguait comme il en a l'habitude quand il a finalement demandé à ses interlocuteurs la raison du rendez-vous: « Une des deux personnes m'a dit: "On ne renouvellera pas ton contrat". Je suis parti à rire. J'ai regardé l'autre qui a dit "oui c'est vrai". Je suis parti. »

Appel de Céline

Il y a trois jours, Mégo a reçu un appel de Céline Dion qui, dit-il, a « replacé les affaires », mais ne semble pas l'avoir éclairé davantage sur les motifs de son renvoi. Il n'en sait pas plus sur les projets de la chanteuse à laquelle il n'avait pas parlé depuis huit mois quand elle a mis fin à toutes ses activités professionnelles pour se consacrer à son mari René Angélil, frappé par un cancer de la gorge.

« J'ai toujours fait attention. Ils vivent quelque chose de difficile », a-t-il expliqué à Salvail en ajoutant que le fait de perdre son travail ne se comparait pas à ce que vivent René Angélil et Céline Dion.

Directeur musical de Céline Dion pour la scène depuis 28 ans, Claude Lemay est l'un des quatre musiciens dont le contrat n'a pas été renouvelé le 15 mars. Le guitariste André Coutu et le claviériste Yves Frulla, qui accompagnent la chanteuse depuis plus de 20 ans, ainsi que le violoniste Jean-Seb Carré ont subi le même sort. « Si je comprends bien, on serait quatre sur les 30 musiciens, donc il en reste 26 », a dit Mégo.

Il a reconnu avoir reçu une indemnité de départ. « Ils n'étaient pas obligés de me la donner », a-t-il ajouté.



PHOTO VALÉRIE BROSSARD, FOURNIE PAR V

Claude Mégo Lemay compare son congédiement de l'équipe de Céline Dion à un divorce.

Mégo n'est pas indépendant de fortune et il prépare déjà l'après-Céline Dion. Il reviendra fort probablement s'établir au Québec et en profitera sans doute pour s'atteler à la rédaction d'un livre d'anecdotes colligées au fil du dernier quart de siècle dans l'entourage de Céline Dion. Il participera également au Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec à l'Université de Sherbrooke du 14 au 17 mai.

Guylaine, Gino et Julie !



HUGO DUMAS
CHRONIQUE

Méchant pow-wow à la Cinquième Salle de la Place des Arts hier après-midi. De la vedette, en voulez-vous, il en pullulait. Tiens, voilà Julie Snyder qui salue la foule à la manière du *Banquier*. Bonjour, les beautés! Un egoportrait?

Pendant que Véronique Cloutier pilotait son émission radiophonique coincée dans le hall extérieur, Charles Lafortune déroulait, devant un public survolté, la liste des finalistes du 30e gala Artis, que TVA relaiera en direct de la grande salle Wilfrid-Pelletier le dimanche 26 avril à 20h. Fini le petit espace Denise-Pelletier dans l'est de Montréal. On se paie la totale pour le 30e anniversaire de cette fête de la télé où le public propulse ses chouchous sur la scène.

Pensez à un artiste connu, et c'est à peu près certain qu'il a décroché une nomination hier: Guy A. Lepage, Julie Snyder, Pierre Bruneau, Anne Dorval, Claude Legault, Sophie Thibault, Éric Salvail, Guylaine Tremblay, Charles Lafortune ou Gino Chouinard, pour n'énumérer que ceux-là.

Parmi les vedettes qui ont obtenu leur toute première sélection à vie, notons Gabriel Arcand (téléroman), Jean-François Baril (jeux), Luc Guérin (téléroman), Sarah-Jeanne Labrosse (jeunesse), Julie Bélanger (talk-show), Stéphane Langdeau (sports), Ève Landry (téléroman) et Sugar Sammy (comédie).

La catégorie des meilleures interprètes féminines en téléroman est particulièrement relevée cette année avec Sophie Lorain (*Au secours de Béatrice*), Marie-Thérèse Fortin (*Mémoires vives*), Guylaine Tremblay (*Unité 9*), Ève Landry (*Unité 9*) et Macha Grenon (*Nouvelle adresse*). Étrange, cependant, que *Nouvelle adresse* ait été classé avec les téléromans et non avec les téléséries. Guylaine Tremblay devrait (encore) l'emporter.

Chez les hommes, trois acteurs d'*Unité 9* (Paul Doucet, Luc Guérin et François Papineau) affronteront Guy Nadon (*O'*) et Gabriel Arcand (*Au secours de Béatrice*). Là aussi, on parle de gros calibre. Mon vote va à Guy Nadon, le patriarche des O'Hara.

Au rayon des téléséries, Nick Berrof et Ben Chartier de *19-2* (Réal Bossé et Claude Legault) mesureront leur popularité à celle de Marc Gagnon de *Lance et compte* (Marc Messier) de même qu'à celle des procureurs Sylvain Régimbald et Marc Hamelin de *Toute la vérité* (Éric Bruneau et Denis Bouchard). Prédiction: Claude Legault.

Chez les femmes, Julie Le Breton et Hélène Florent, de *Toute la vérité,* se frotteront à Céline Bonnier (*Un sur deux*), Marina Orsini (*Lance et compte*) et Julie Perreault (*19-2*). Marina, peut-être?

Dans la catégorie des talk-shows, Claude Meunier (*Ti-Mé Show*) a reçu une tape dans le dos de la part des 8000 personnes sondées par Léger aux côtés d'Éric Salvail (*En mode Salvail*), Guy A. Lepage (*Tout le monde en parle*), André Robitaille (*Les enfants de la télé*) et Julie Bélanger (*Ça finit bien la semaine*). Avantage Salvail.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Julie Le Breton (*Toute la vérité*) fait partie des finalistes dans la catégorie des meilleures interprètes féminines dans une télésérie.

À l'animation, Charles Lafortune, qui a chauffé les éditions du gala Artis de 2011 et 2012, nous concocte un gala glamour avec beaucoup de prestance, sans trop de nostalgie. Juste une petite dose d'archives, c'est tout.

Par ailleurs, Charles Lafortune regrette d'avoir qualifié de « pas bonne » l'émission *Un air de famille* de Patrice L'Ecuyer lors de son récent passage aux *Francs-tireurs* à Télé-Québec. « Je n'aurais pas dû faire ça, comparer ces deux émissions-là *La voix* et *Un air de famille*]. Honnêtement, j'ai eu l'air du gars en haut de la montagne. Je n'ai pas trouvé ça très galant de ma part », admet Charles Lafortune avec beaucoup d'humilité. Respect.

La guerre du direct !

Rapide survol des quatre équipes de *La voix* à une semaine de la présentation des émissions en direct, où le public à la maison déterminera qui reste dans la compétition et qui part.

Éric Lapointe se pointe aux quarts de finale avec le groupe le plus éclectique: l'expérimentée Johanne Lefebvre, le rockeur Simon Morin, l'écorchée Rosa Laricchiuta, la soulwoman Shaharah Sinclair, le jeune bluesman Pierre-Luc Belval ainsi que Céleste Lévis, qui a gagné sa place avec la belle chanson *I Can't Make You Love Me* d'Adele.

Isabelle Boulay compte sur une formation pratiquement 100 % féminine et très jeune: la timide Émie Champagne, la théâtrale Cintia Baroud, l'éraillée Catherine Avoine, la bombe Lili-Ann De Francesco et la battante Angélike Falbo. Louis-Philip Champagne, fan de la première heure d'Isabelle Boulay, complète la troupe.

Dans le camp de Pierre Lapointe, deux chanteurs ont à peu près le même profil et le même timbre de voix très particulier, soit Mathieu Holubowski et Jacob Watson. Lequel partira le premier? L'énergique Liana Bureau risque de se rendre loin. Gaya Michel Élie a explosé dimanche soir sur *Uptown Funk* et a conquis le public. Le discret Philippe Clément et la pétillante Dominique Fils-Aimé devront tout donner pour franchir l'étape suivante.

Finalement, Marc Dupré aligne le musclé Kevin Bazinet (frère de Bobby Bazini), la fragile Élisabeth Léger, l'Acadienne Annabelle Doucet, le guitariste professionnel Sule Heitner, la rescapée Karine Ste-Marie et l'étoile montante Alicia Moffet, qui devrait passer à la ronde suivante facilement.

Dimanche soir, les « chants de bataille » de *La voix* (2 574 000) ont écrasé la 17e remise des prix Jutra (670 000) à Radio-Canada.

Un opéra signé Ibert et Honegger



CLAUDE GINGRAS
EN CLASSIQUE

L'Orchestre Symphonique de Montréal propose cette semaine une découverte: *L'Aiglon*, opéra en cinq actes, création conjointe de Jacques Ibert et Arthur Honegger d'après le drame historique d'Edmond Rostand, en version concert et « mise en espace », ce soir, jeudi et samedi, 20h, à la Maison symphonique.

L'œuvre met en scène le jeune fils de Napoléon Ier et Marie-Louise d'Autriche, ce duc de Reichstadt surnommé l'Aiglon qui mourut loin de son pays à 21 ans, déchiré entre deux nationalités et deux visions politiques opposées. Selon une tradition voulant que les rôles de jeunes hommes soient tenus par des femmes, la pièce de Rostand fut créée en 1900 par Sarah Bernhardt (alors âgée de 56 ans!); de même, Ibert et Honegger ont confié à une soprano le rôle-titre de leur opéra, créé en 1937.

À l'OSM, on y entendra la Belge Anne-Catherine Gillet, 40 ans. Le baryton français Marc Barrard incarnera le fidèle Flambeau, ancien soldat de Napoléon, qui soutient l'Aiglon contre le chancelier Metternich, ennemi de la France. En plus d'Étienne Dupuis en Metternich, les autres interprètes sont tous d'ici: Julie Boulianne (remplaçant Michèle Losier en Marie-Louise), Philippe Sly, Marianne Fiset, Pascal Charbonneau, etc. Kent Nagano sera au pupitre. Chaque soir à 19h: causerie de Georges Nicholson.

Concernant la contribution de chaque compositeur à cet « opéra à deux têtes », Ibert aurait signé les premier et cinquième actes et Honegger, les trois du milieu. Interrogés à ce sujet, les deux amis répondirent, en souriant: « Nous nous sommes partagé équitablement la tâche: l'un a écrit les bémols, l'autre les dièses. »

L'Aiglon n'ayant été enregistré qu'une fois (en 1956 à la Radio Française, dir. Pierre Dervaux), les micros de Decca capteront la présentation de l'OSM pour ce qui sera la première gravure moderne de l'œuvre.

À la salle Bourgie

L'Orchestre de chambre de Montréal, dir. Wanda Kaluzny, joue les Symphonies nos 4 de Beethoven et 17 de Haydn et accompagne la soprano Sarah Jo Kirsch, de Winnipeg, dans Hugo Wolf et Michael Matthews aujourd'hui, 12h et 20h, salle Bourgie. Même endroit demain, 19h30: Beethoven et Mozart par le violoncelliste français Marc Coppey, le pianiste montréalais Charles Richard-Hamelin et des collègues.

À Bourgie encore, vendredi, 20h, samedi, 16h, et dimanche, 14h: l'Orchestre baroque Arion, dirigé du clavecin par Alexander Weimann, et le clarinettiste Eric Hoeplich, de l'Indiana, dans Stamitz, Gossec et Richter.

Au Bon-Pasteur

À la Chapelle historique du Bon-Pasteur, trois stagiaires de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal chantent Mozart, Bizet et Donizetti jeudi, 12h; un trio à cordes joue Beethoven, Kodaly et Dohnanyi le même jour, 20h; le Quatuor Molinari joue et analyse Weinberg, Dusapin et Jean Lesage samedi, 14h; la pianiste Clara Després joue Bach, Schumann et Rachmaninov dimanche, 15h30.

Puccini à McGill

L'Atelier d'opéra de McGill et l'Orchestre de chambre McGill présentent *Suor Angelica* et *Gianni Schicchi*, extraits du *Trittico* de Puccini, jeudi et samedi, 19h30, Pollack Hall. Mise en scène: David Gately. Direction musicale: Boris Brott.

Dimanche

Christopher Jackson dirige le Chœur du Studio de musique ancienne dans 13 motets de Roland de Lassus dimanche, 15h, au Grand Séminaire. Même jour, 15h30, à l'oratoire Saint-Joseph: première partie du *Chemin de la Croix* de Marcel Dupré par Jonathan Oldengarm à l'orgue, avec projections et textes de Claudel lus par Mario Paquet.

Dimanche encore, 16h, Redpath Hall de McGill, la violoniste Yukari Cousineau et le pianiste Jean Saulnier offrent un programme Dvorak-Brahms-Schubert en souvenir de Jean Cousineau, le fondateur des Petits Violons. L'ensemble bien connu invite ses anciens membres à participer au concert de 50e anniversaire, le 3 mai. Info: 514 274-1736.

D'autres concerts

Le Duo Contracello (violoncelle et contrebasse) joue Boccherini, Marcello, Rossini et Piazzolla jeudi, 12h10, aux Mélodînes (salle Claude-Léveillée, PdA)... L'Orchestre à cordes du Conservatoire, dir. Louis Lavigueur, joue Bach, Mozart, Warlock et Suk samedi, 19h30, et dimanche, 14h30, salle Jean-Eudes.

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

Votre guide télé sur WWW.LAPRESSE.CA/TELE

0317	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	On mange souper?	Union fait la force	Le Téléjournal 18 h		30 vies	La Facture	Unité 9		Mémoires vives		Le Téléjournal		Pour le plaisir	
TVA	16h55 TVA nouvelles		17h55 Nouvelles	Le Tricheur	Faites confiance	Tranches de vie	Chicago Fire / Nouvelle donne		O' / À chacun son deuil		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		23h35 Signé M
V	Les Simpson	La guerre des clans	Atomes crochus	Un souper parfait	Taxi payant	Rire et délire	CSI: Miami / La Dernière Séance		Chicago Police / Du sang sur les mains		En mode Salvail	22h55 Un gars le soir / Claude Rajotte	23h25 Instant	
TQc	LesCalinours	Toc toc toc	Les Argonautes	Subito texto	Le code Chastenay	Québec Western	Les grands documentaires		The Bridge / En dehors des règles		Deux hommes en or		Les francs-tireurs	
CBC	CBC News: Montreal			Murdoch Mysteries / What Lies Buried		Coronation Street	Rick Mercer Report	22 Minutes	Schitt's Creek	Mr. D	CBC News: The National		CBC News: Mont.	Rick Mercer Report
CTV-M	The Dr. Oz Show		CTV News Montreal		eTalk	Big Bang Theory	The Flash / Out of Time / Liam McIntyre		Agents of SHIELD / One of Us		Person of Interest / Nautilus		CTV National News	News Montreal
GBL-Q	16h30 Young & R.	Property Virgins	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	NCIS: New Orleans / Chasing Ghosts		NCIS / The Searchers		Chicago Fire		News Final	E.T. Canada
ABC	The People's Court		Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	Fresh Off the Boat	Repeat After Me	Agents of SHIELD / One of Us		Forever / Skinny Dipper		Local News at 11	23h35 J. Kimmel
CBS	Channel 3 News	The :30	Channel 3 News at Six		CBS Evening News	Ent. Tonight	NCIS / The Searchers		NCIS: New Orleans / Chasing Ghosts		Person of Interest / Nautilus		Channel 3 News	23h35 Letterman
FOX	The Simpsons	Two and Half Men	Modern Family	Modern Family	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Hell's Kitchen / 16 Chefs Compete		New Girl	The Mindy Project	Local 44 News at 10 p.m.		Two and Half Men	Family Guy
NBC	First at Five	5:30 Now!	Newschannel 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The Voice / The Battles, Part 4		Undateable	One Big Happy	Chicago Fire		News 5 Nightcast	TonightShow
PBS-P	Wild Kratts	Homework Hotline	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		Victor Borge's Timeless Comedy!			Classical Rewind (My Music)			BBC World News	Charlie Rose
ARTV	Cormoran		La petite Patrie	La petite Patrie	Le design partout	Catherine	Lire	20h40 ARTVStudio	Le théâtre des opérations		Enquêtes codées		Comme par magie	Le design partout
CD	Un monde insolite / Souterrain		Extrême Limite		Guerre transports	Guerre transports	Voyage enfer / Évasion au Chili		Vacances infernales		Infestations		Grand Rire de Québec	
Cinépop	17h20 **PAT GARRETT ET BILLY LE KID** (1973) James Coburn.				19h20 **DRÔLES DE BANDITS** (2003) avec Johnny Hallyday, Harvey Keitel.				**À DOUBLE TRANCHANT** (1985) Glenn Close.			22h50 **LA CHOUETTE ET LE PUSSYCAT** (1970)		0h30
Evasion	Anthony Bourdain / Chine		Destination Monstre / Lagarfljot Wurm		Gator Boys: Au secours des alligators		Monstres d'eau douce		OuiSurf / Sri Lanka Partie 2 de 2		Chasse à l'Homme		Koh-Lanta: Palau	
HI	Les enquêtes du NCIS / Dans l'obscurité		Cash Cowboys / The Ultimate Man Cave		L'histoire du monde		Fièvre encans	Les récupérateurs	Les enquêtes du NCIS / Dans l'obscurité		Légendes	L'encan des géants	Les montagnards	
MMAX	Millionnaire$ à tout prix		Rajotte	L'index québécois	Aujourd'hui en musique		Les années / Nightlife		La danse des étoiles		Présentation Musimax / Lindsay Lohan		Max Musique	Max Musique
MP	Tattoo faux	Tattoo faux	16 ans et enceinte		Buzz		Gene Simmons: Mes bijoux de famille		17 ans et maman		16 ans et enceinte		Cliptoman	Jay niouzes
RDI	Le Téléjournal RDI		Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	24/60	
S+	Blue Bloods / Les voies du seigneur...		C.S.I: Les experts / Ultime soirée		Élémentaire / Savant fou		Crimes majeurs / Crime et téléréalité		Le berceau des anges		Longmire		L'incorruptible	
SE	**LES AVIONS** (2013) Carlos Alazraqui.			18h35 **LOCKE** (2013) avec Olivia Colman, Tom Hardy.			**RESSAC** (2013) Clémence Dufresne-Deslières.			21h35 **JOBS** (2013) avec Dermot Mulroney, Josh Gad, Ashton Kutcher.			**BARBECUE...**	
TFO	LesDoozers	Zack et Quack	LeRanch	Wendy	Flip	Boum, c'est canon!	Subito texto	24.7	**LA JALOUSIE** (2013)		22h25 Opasatica	22h45 Le trio	Flip	Boum, c'est canon!
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal France 2	Partir Autrement en famille		Des trains..autres / États-Unis		Les pompiers de l'extrême		Enquête d'ailleurs	Loin d'être bête	TV5 le journal	**LA DERNI...**
VIE	Vendre ou rénover? / Julia et Sub		Bye-Bye Maison	Idées de grandeur	Un p'tit gâteau	Colin et Justin	Je ne maigris pas / Denise et David		Mon corps, secret	Mon corps, secret	Décore ta vie	Design V.I.P.	Mamans gérantes / Adieu Baby	
Zeste	Cucina Sabrina	M-F et ses tapas	1001 cuisines	Sushi à la Folie	Boss des gâteaux	Cuisine de rue	Félipé la saucisse	Beignes en folie	Restaurant sous surveillance		Mission restauration / Frankie's		Fidel Gastro	1001 cuisines
Ztélé	Beauty & the Beast / Marché de dupes		Direct dans l'net	HYP-GAGS	Les pros du ticket	Bouffe de malade	Les vampires originels		Falling Skies / L'embuscade		Le don / Chasser le naturel...		Baiser fatal / Sorcières au foyer	
RDS	Le 5 à 7			Hockey 360°		LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Panthers de la Floride (D)					22h15 L'antichambre (D)		23h15 Sports 30	23h45 Canadien
SPN	15h30 Soccer Ars./Mon. (D)		Sportsnet Central		Hockeycentral (D)	LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Panthers de la Floride (subject to blackout) (D)					Sportsnet Central		UEFA Soccer / Arsenal c. Monaco	
TSN	Off the Record	Interruption (D)	SportsCentre		LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa c. Hurricanes de la Caroline (D)					Curling - Championnat du Monde (D)			SportsCentre	
Disney	Maison de Mickey	Jake et les pirates	Jake et les pirates	PrincesseSofia	Shérif Callie	Docteur La Peluche	Justin rêve	Justin rêve	Les petits Einstein	Les Doodlebops	Les Doodlebops	Les Doodlebops	Agent spécial Oso	Agent spécial Oso
TTF	Dr. Pantastique	Johnny Test	Les Simpson	Drôles de colocs	La Retenue	Johnny Test	American Dad	Faut pas rêver!	Les Simpson	Family Guy	South Park	Faut pas rêver!	Les Simpson	RobotChicken
VRAK	L'appart du 5e	Le chalet	VRAK la vie	On rit la nuit!	Teen Wolf / Une promesse aux morts		Switched / Raison et sentiments		Projet haute couture / Travail d'équipe		Vie de banlieue	Med	Big Bang Theory	Degrassi, nouvelle

ARTS

Pour la suite du monde



MARC CASSIVI
CHRONIQUE



PHOTO CHARLES LABERGE, COLLABORATION SPÉCIALE

Affaibli par la maladie, André Melançon n'a rien perdu de son éloquence.

Son discours élégant résonne encore dans mon esprit. Les paroles dignes et inspirantes d'un grand monsieur de 73 ans, au regard vif. Il a beau avoir été affaibli par la maladie, André Melançon n'a rien perdu de son éloquence ni de sa prestance.

On rendait hommage dimanche, à la Soirée des Jutra, à ce grand cinéaste de l'enfance. Ce fut sans doute le moment le plus émouvant d'un gala mené rondement. Le réalisateur de *La guerre des tuques* et de *Bach et Bottine* en a profité pour livrer un plaidoyer senti en faveur du cinéma québécois et de ses artisans.

On l'aurait écouté pendant des heures, de sa voix douce et posée, nous parler de ses 40 ans de carrière, dans le documentaire comme la fiction, à la télévision comme au cinéma, à titre de réalisateur, de comédien et de scénariste. Tellement il a trouvé les mots justes pour exprimer son amour de notre cinéma, malmené ces derniers temps par un public indifférent.

Conscient du privilège de pratiquer son métier, reconnaissant de l'héritage qu'on lui a légué, André Melançon a salué trois générations de cinéastes qui ont marqué son parcours : ceux d'« avant », de « pendant » et d'« après », comme il les a désignés. À commencer par les regrettés Claude Jutra, Michel Brault et Pierre Perrault, issus de « l'école de cinéma » que fut l'ONF des années 50 et 60.

« Venus d'horizons divers, ces pionniers ont créé et enraciné une cinématographie qui nous appartient, a-t-il rappelé au public du Monument-National, suspendu à ses lèvres. Nous savions lire et écrire; ils nous ont appris à regarder, à écouter et à raconter. »

Une phrase toute simple, directe, pour évoquer la jeunesse du septième art québécois, le chemin parcouru et celui qu'il reste à parcourir. Une phrase brillante pour résumer l'essence de ce qu'est le cinéma: un art vivant, une autre manière de raconter.

André Melançon fait partie de la deuxième génération de cinéastes québécois, dont Denys Arcand est le fer de lance, qui a « provoqué, en quelques décennies, l'éclatement et la pluralité des genres, des styles, des langages cinématographiques ». La génération des possibles.

Saluant au passage la présence de plus en plus marquée des femmes dans notre cinéma – avec une note de regret qu'elles ne soient pas plus nombreuses –, André Melançon a destiné l'essentiel de son propos aux cinéastes québécois de la « nouvelle génération ». Cri du cœur d'un vieux routier qui ne se considère pas encore comme sage, et qui n'a jamais douté de la vivacité du cinéma québécois.

« Étonnez-nous, questionnez-nous, bousculez-nous. Faites-nous rire, faites-nous pleurer ; c'est important. Faites-nous penser ; c'est important. Faites-nous rêver; c'est essentiel. Proposez-nous des façons nouvelles, différentes de voir le monde. Amenez-nous vers l'ouverture et l'empathie. À l'image de ce très beau titre de film de Michel Brault et de Pierre Perrault, faites cet admirable métier pour la suite du monde. »

Ce sont ces mots qui résonnent toujours dans mon esprit. Ce souhait pour l'avenir. Cette injonction. Faites-nous rêver. Des mots sages et porteurs. Parce qu'ils sont lucides et sincères, exigeants et encourageants, fraternels et paternels. Parce qu'André Melançon les livre comme un passeur de témoin, avec un amour profond pour son art et ceux qui le pratiquent.

L'acteur de *Taureau* et du *Côté obscur du cœur* tend la main aux plus jeunes. Sans porter de jugement sur eux. Ses « quelques modestes recommandations » ne trahissent aucune envie, aucune amertume, aucun reproche. On n'y décèle pas l'« après nous le déluge » ou le « vous ne connaissez rien à rien » que renvoient parfois à leurs successeurs certains créateurs aguerris, acceptant mal d'être écartés dans un monde archicompétitif.

C'est un coup de chapeau noble de la part d'un artiste toujours actif – il écrit des films, enseigne – , malgré une leucémie dont il est en rémission depuis deux ans. On ne s'en étonne pas outre mesure, tellement André Melançon, ancien psychoéducateur, a su tout au long de sa carrière servir de précieux intermédiaire entre les générations.

La guerre des tuques, le plus célèbre de ses longs métrages, fut le film fétiche de mon enfance. Je me souviens par cœur de certaines de ses répliques, et pas seulement la célèbre « La guerre, la guerre, c'est pas une raison pour se faire mal ! » scandée à l'unisson par le public de la Soirée des Jutra, avant une épique bataille de fausses boules de neige. (« T'as de la neige là », « T'as un trou dans ta mitaine », « Des flancs, des flancs, c'est quoi ça, des flancs ? », « C'est ma dernière, la veux-tu ? », etc.)

En 1984, j'avais l'âge des protagonistes du film. Qui était aussi celui de toute une génération de cinéastes québécois, de Rafaël Ouellet à Denis Côté en passant par Stéphane Lafleur et Maxime Giroux. L'âge d'avoir soudain envie, grâce au cinéma, de construire quelque chose d'aussi démesuré qu'un château de neige géant.

Je ne sais pas si, comme moi, ces cinéastes de 40 ans ont eu du mal à s'endormir dimanche en raison d'un ver d'oreille, gracieuseté de Nathalie Simard (« L'amour a pris son temps, à travers les vents de janvier, à réchauffer l'hiver frileux »). Je suis convaincu en revanche que le message d'André Melançon ne les a pas laissés indifférents. Pas plus qu'il n'a laissé insensible Xavier Dolan, grand lauréat de la soirée, qu'il a dirigé jadis dans des publicités de Jean Coutu.

« On parle de crise et de chiffres, confiait récemment André Melançon à mon collègue André Duchesne. Alors que le cinéma, ce sont des images, des mots, de la musique. Je regarde le bilan de ce que nous faisons et je me dis que nous sommes des battants. »

En partie grâce à vous, monsieur Melançon. Et des rêves que vous nous avez inspirés.

Pour joindre notre chroniqueur : **mcassivi@lapresse.ca**

GRANDE ENTREVUE / Alain Lefèvre

L'air du large



NATHALIE PETROWSKI



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Le pianiste Alain Lefèvre, assis devant le rutilant piano Yamaha qui trône dans son condo du Vieux-Montréal.

L'été de ses 50 ans, le pianiste Alain Lefèvre s'est retrouvé sur une plage de l'île de Samos en Grèce. Il connaissait bien l'endroit et le fréquentait avec Jojo, sa femme et agente, depuis une bonne douzaine d'étés.

Reste que cet été-là sur la plage au sable grège devant le bleu éclatant de la mer Égée plombée par le soleil, le pianiste a senti le poids de ses 50 ans lui tomber dessus, le poussant à examiner ce qu'il était devenu.

Ce qu'il a constaté ne lui a pas plu. Il a vu qu'il avait trop grossi, qu'il ne se préoccupait pas assez de sa santé, qu'il travaillait trop, qu'il ne prenait pas le temps de vivre et qu'en fin de compte, il ne s'aimait pas assez, sinon pas du tout.

Ainsi débuta une patiente remise en forme et un long cheminement qui se conclut à la fois aujourd'hui avec le lancement de *Rive gauche*, un nouvel album de compositions originales et, dans quelques mois, par un déménagement à Athènes, en Grèce.

Alain Lefèvre ne quitte pas le Québec pour toujours. Comme il le dit lui-même, il part prendre l'air, pour vivre à un autre rythme et voir ailleurs s'il y est. Il ne quitte pas non plus la scène musicale et n'abandonne pas sa carrière de concertiste. Tout le contraire.

« D'Athènes, je vais être à deux heures de Francfort, à trois heures de Londres, et quand je vais aller donner des concerts en Asie, je serai à six heures de moins en avion. Ça n'a l'air de rien comme ça, mais ça fait toute une différence, dit-il au milieu de l'appartement nickel et insonorisé du Vieux-Montréal qui est désormais en vente.

Nouveau souffle

Assis dos au rutilant piano Yamaha où trônent une dizaine de Félix, un Juno et divers autres prix, le pianiste porte aujourd'hui une chemise d'un blanc éclatant sur un superbe pantalon en cuir retenu par une très chic ceinture Hermès, la même qu'il porte sur la pochette de son CD et qui, jure-t-il, n'est pas une commandite.

Depuis l'été de ses 50 ans, à Samos, il a perdu 32 livres. Il fume toujours comme une cheminée sans s'en excuser, mais semble néanmoins plus détendu et très heureux de sa décision : « Je ne me suis pas donné beaucoup de breaks dans la vie, dit-il, mais là j'ai l'impression de le faire, en me donnant le droit de ce nouveau souffle qui dans le fond est une sorte de sabbatique », dit-il.

Dans le bureau adjacent au salon, sa fidèle Jojo, celle que certains surnomment « la René Angélil du piano », règle une foule de détails qui concernent autant la sort ie du nouveau CD que le déménagement. Entre deux portes, elle me tend une photo de la terrasse de leur nouvel appartement à Athènes avec une vue imprenable sur la mer Égée. Une vue à couper le souffle.

« Trop longtemps, j'ai eu une sorte de blocage à l'égard de la France où je suis né. Pour me faire aimer et accepter du Québec, j'ai longtemps renié mes origines françaises. »
— Alain Lefèvre

La décision d'aller prendre l'air ailleurs a été une décision commune mûrement réfléchie. « Si Jojo avait eu la moindre objection, j'aurais laissé tomber, mais elle avait autant envie de ce changement que moi », affirme le pianiste.

Présence au Québec

Le grand départ se fera par étapes jusqu'à l'automne prochain parce que Lefèvre a plusieurs engagements au Québec, notamment au Festival de Lanaudière, dont il est l'ambassadeur artistique, mais aussi avec l'OSM, avec Analekta, la maison de disques avec laquelle il demeure sous contrat et même avec Espace musique, où il va continuer d'animer son émission de radio du dimanche matin qui, de toute façon, a toujours été enregistrée par blocs.

Bref, Alain Lefèvre continuera d'assurer une présence au Québec tout en vivant ailleurs. À cet égard, sa vie ressemblera à celle de Louis Lortie, qui vit à Berlin, de Marc-André Hamelin, domicilié à Boston, de Yannick Nézet-Séguin, établi à Philadelphie ou même de Marie-Nicole Lemieux, que l'on retrouve plus souvent à Paris qu'à Chicoutimi.

En attendant, comme cadeau d'au revoir et non d'adieu, Lefèvre offre à son public québécois ce nouvel opus au titre évocateur de *Rive gauche*: neuf compositions originales, marquées par une certaine mélancolie française avec la participation d'Angèle Dubeau, du contrebassiste Michel Donato, du batteur Paul Brochu et de Léane Labrèche-Dor, la fille de son grand *chum* Marc Labrèche, qui chante une chanson dédiée à sa défunte mère dont les paroles ont été composées par Jojo.

Origines françaises

Rive gauche, c'est évidemment le célèbre quartier de la bohème intellectuelle parisienne, celui de Boris Vian comme d'Alain Souchon, de Saint-Germain-des-Prés et du restaurant Les Deux Magots. Mais quel lien avec Alain Lefèvre, qui s'est souvent vanté de son enfance à Ville-Émard et du fait qu'il était plus québécois que français ?

« Le lien, c'est que longtemps, trop longtemps, j'ai eu une sorte de blocage à l'égard de la France où je suis né. Pour me faire aimer et accepter du Québec, j'ai longtemps renié mes origines françaises. Et puis à 50 ans, je me suis rendu compte qu'il y avait un paquet d'affaires dans ma vie que je ne pouvais plus nier. Je ne peux pas effacer mes années au Conservatoire de Paris. J'y ai été malheureux comme les pierres, mais ces années-là ont formé le pianiste que je suis. Je me suis rendu compte aussi que ma façon de composer est très française et qu'elle me vient en partie des grands compositeurs du cinéma français que sont Maurice Jarre, Francis Lai et Michel Legrand. Au bout du compte, j'ai vu qu'en assumant mon héritage français, je n'en étais pas moins québécois. Ce disque-là est un peu l'aboutissement de tout ce processus. »

Pourquoi la Grèce

Pourtant, au cours des prochains mois, Alain Lefèvre risque de devenir un peu plus grec que québécois. Certains de ses amis n'ont pas compris pourquoi il a choisi d'aller s'établir dans un pays en faillite et en crise plutôt que dans une grande capitale européenne comme Londres ou Paris.

La raison est simple: Alain Lefèvre adore la Grèce. Depuis le premier jour, en 1998, où à titre d'ambassadeur du Canada, il a été invité à jouer au festival de Thessalonique, il n'a cessé d'aimer ce pays.

« La Grèce me fait du bien, dit-il. Les Grecs aussi. J'aime leur liberté, leur folie. C'est le seul pays européen où les lois antitabac n'ont aucune prise. Quand le maire d'Athènes a voulu instaurer un système de parcomètres, les Athéniens se sont révoltés et ont arraché tous les parcomètres que la Ville avait installés. Depuis, il n'y a pas un seul parcomètre dans la ville. Et puis, qu'on le veuille ou non, c'est quand même chez eux que la démocratie est née. »

L'été prochain, avant son grand concert avec l'OSM et Nagano au Festival de Lanaudière le 31 juillet, il s'envolera pour la Grèce pour un concert le 6 juillet au pied de l'Acropole en présence du nouveau premier ministre grec. Il y interprétera au piano le concerto de Grieg avec l'orchestre symphonique d'Athènes avant d'aller prendre l'air dans sa nouvelle demeure. L'air du large. »